



جامعة بجاية  
Tasdawit n'Bgayet  
Université de Béjaïa

**Université Abderrahmane Mira de Béjaïa**

**Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion**

**Département des sciences économiques**

# Mémoire de fin d'études

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques**

**Option : Economie Monétaire et Bancaire**

**Thème**

## **Les déterminants de la demande d'assurance en Algérie**

**Devant le jury composé de :**

**Présidente:** M<sup>me</sup> SADI-N .H

**Rapporteur :** M<sup>me</sup> ASSOUL. D

**Examinatrice :** M<sup>me</sup> BENAHEMAD. K

**Réalisé par :**

M<sup>r</sup> AZZOUG Idir

M<sup>r</sup> BOUMERAOU Adel

**2018/2019**

# Remerciements

**La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrions**

**Témoigner toute notre reconnaissance.**

**Nous tenons d'abords à remercier :**

**Notre encadreur, madame ASSOUL Dalila, qui par ses conseils et ses orientation, a permis l'aboutissement de ce travail.**

**Les membres du jury pour avoir accepté de lire et d'examiner ce travail.**

**Dans l'espoir de n'avoir oublié personne, nous remercions**

**Toutes personnes ayant contribué de près ou de loin à**

**L'élaboration de ce mémoire.**

**ADEL ET IDIR**

# *Dédicace*

Je dédie ce modeste travail :

A mes très chers parents, que dieu les garde et les protège pour leur soutien moral et Encouragement.

A mes chers Frère : Karim, fares, Abdlhak, Amirouche

Mon cher camarade : idir

A tout mes amis et l'ensemble des étudiants du Master économie monétaire et bancaire.

**ADEL.B**

Je dédie ce modeste travail :

A mes très chers merveilleux, courageux, et généreux parents, que dieu les garde et les protège pour leur soutien moral et Encouragement.

A mes chers Frères : Lehou, Zahir, Farid, Ghanou, Hayou, Hmeza, Hakou

A à ma chers sœur : Roza

Toute ma famille Azzoug,

Mon cher camarade : Adel

A tous mes amis qui 'ont aidé de près au de loin à la réalisation de ce travail

et l'ensemble des étudiants du Master Economie Monétaire et Bancaire.

**DIDOU.A**

## Liste des abréviations

**2A** : Algérienne des Assurances

**AA** : Alliance Assurance

**AGA** : Agent Généraux d'Assurance

**AISS** : Association International de la Sécurité Sociale

**AP** : Assurance Personne

**CAAR** : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance

**CAAT** : Compagnie Algérienne d'Assurance Transport

**CASH** : Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures

**CIAR** : Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance

**CCR** : Compagnie Centrale de Réassurance

**CNA** : Conseil National d'Assurance

**CA** : Chiffre d'Affaires

**CR** : Central des Risques

**CSA** : Commission de Supervision des Assurances

**CAGEX** : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations

**MAATEC** : Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Education et de la Culture

**SAA** : Société Algérienne d'Assurance

**SA** : SALAMA Assurance

**TAAR** : La Trust Algérienne Assurance et Réassurance

**IARD** : Incendie Accidents et Risque divers

**IPC** : Indice de prix a la consommation

**VAR** : Vecteur Auto -Régressif

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**VECM** : Vecteur a Correction d'Erreur

# Le sommaire

<b>Introduction Générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Généralités su les assurances.....</b>	<b>3</b>
<b>Section 1 : Concept clé sur les assurances .....</b>	<b>3</b>
<b>Section 2 : Les déterminants de la consommation d'assurance.....</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre 2 : Le secteur des assurances en Algérie.....</b>	<b>16</b>
<b>Section 1 : Evolution historique de marché algérien des assurances.....</b>	<b>16</b>
<b>Section 2 : L'évolution du marché algérien des assurances Après 2000.....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre 3 : Etude économétrique sur des déterminants de la consommation d'assurance en Algérie.....</b>	<b>33</b>
<b>Section 1 : Approche théorique sur l'économétrie.....</b>	<b>32</b>
<b>Section 2 : Etude économétrique du model VECM .....</b>	<b>34</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>45</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Annexe</b>	

# **Introduction Générale**

# Introduction Générale

---

## Introduction générale

L'assurance est une opération qui permet de prémunir un individu, une association ou une entreprise contre les conséquences financières et économique liées à la survenance d'un risque.

Son rôle économique est en progression. Commenant par son dans la protection du patrimoine des personnes, jusqu'à contribuer à favoriser l'investissement, car elle fiabilise et facilite les relations commerciales.

L'assurance joue également un rôle social grâce aux présentations versées aux assurées et aux bénéficiaires des contrats. Elle permet de maintenir le revenu en cas de la perte du chef de famille, reconstituer le patrimoine et de sauvegarder des emplois.

En Algérie, l'assurance est née pendant la période coloniale et s'est développé après l'indépendance. L'Etat algérien a entrepris plusieurs réformes afin de donner un dynamisme à ce secteur et lui permettre de contribuer à la relance de l'économie algérienne. Le marché des Assurances est actuellement régit par l'ordonnance 95-07 du janvier 1995, modifiée et complétée par la loi 06-04 du 20 février 2006 qui exige la séparation entre les assurances dommages et les assurances de personne.

Malgré les réformes qui sont suivi, depuis l'indépendance, le marché des assurances reste dominé par les assurances dommage, en particulier, l'assurance Automobile est les assurances IARD. Par contre les assurances personnes connait un développement lourd car elles sont très peux pratiquées et souffre d'une faible demande.

La demande d'assurance, en général, a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Qui ont démontré que la demande d'assurance dépend de plusieurs facteurs économiques, socioculturels, structurels et financiers. Certains facteurs contribuent positivement à l'augmentation de la demande telle que le revenu, alors que d'autres la freine, à l'exemple de l'inflation. En plus, l'effet de ces facteurs diffère selon les pays et selon leur niveau de développement.

Dans le but de spécifier les déterminants de la demande d'assurance sur le marché algérien des assurances, nous nous posons la question suivante :

### **Quels sont les déterminants de la demande d'assurance en Algérie ?**

La contribution que nous apporterons, dans ce présent travail, va nous permettre la vérification de l'hypothèse suivante :

H1 : la demande d'assurance en Algérie dépend beaucoup plus de facteurs économiques, avec une relation plus étroite avec le revenu.

Afin de répondre à la question posée, et vérifier l'hypothèse de travail, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante. Nous commençons par une recherche bibliographique sur le thème. Ensuite, nous avons procédé à l'étude des textes réglementaires relatifs au marché algérien des assurances, ainsi qu'une recherche de données sur l'évolution de ce marché. Afin

## Introduction Générale

---

de répondre empiriquement à l'objectif de notre recherche, nous avons procédé à une modélisation économétrique. Les données utilisées dans cette étude ont été collectés auprès des organismes nationaux : le Conseil National des Assurance, le Ministère des Finances,.

Afin de mener à bien ce travail, nous avons divisé ce mémoire en trois chapitres.

Le premier chapitre intitulé « généralités sur les assurances » a pour objectif de ce présenter les principaux concepts relatifs à l'économie des assurances. Ce chapitre comporte deux sections : la première porte sur les concepts qu'on retrouve dans l'étude des assurances. La deuxième section est une revue de littérature sur les déterminants de la demande d'assurance.

Le deuxième chapitre intitulé « le secteur des assurances en Algérie ». L'objectif de ce chapitre est d'analyser l'évolution du secteur des assurances en Algérie. Ce chapitre comporte deux sections : la première sur les différentes étapes de l'historique du marché algérien des assurances. La seconde section est une analyse chiffrée de l'évolution du marché algérien des assurances depuis 2000.

Enfin, le troisième chapitre intitulé « étude économétrique sur les déterminants de la demande d'assurance en Algérie. S'est une étude empirique de la relation entre la demande d'assurance et certaines variables économiques, nous utilisons pour cela des données annuelles qu'on traite à l'aide du logiciel Evieus 10.

# Chapitre I

Avec l'apparition de l'assurance dans le monde au moyen âge, et dans le but d'apporter une sécurité et une garantie à l'individu contre plusieurs risques qui peuvent survenir, l'évolution de ce secteur d'assurance et liés particulièrement au développement d'activités économiques est aussi aux différents risques. Cela a encouragé les compagnies d'assurances de mettre à la disposition de ses clients des différents produits assurantiels.

Le rôle de l'assurance est plus important aujourd'hui qu'avant, grâce à la variété des différents produits assurantiels, qui couvrent les différents risques, pour satisfaire des besoins de sécurité.

L'objectif de ce chapitre est d'avoir une idée générale sur l'assurance, et mieux comprendre les divers facteurs qui influencent la demande d'assurance. Il comporte deux sections, la première section sera consacrée à présenter une généralité sur l'assurance, et dans la seconde section nous allons baser la présentation des déterminants de la demande d'assurance, et enfin une conclusion.

### **Section I : concepts clés sur les assurances**

Afin de mieux comprendre le concept de l'assurance nous avons pensé qu'il est important de commencer par donner quelques définitions et notions de base essentielles.

#### **1 Définition de l'assurance**

Plusieurs définitions de l'assurance peuvent être données, liées à la diversité des opérations d'assurance et des risques couverts. D'ailleurs aucune d'entre elles n'est suffisante pour saisir les contours de la notion d'assurance, mais il est possible de pressentir et analyser ces opérations sous différents angles fondamentaux.

**Définition empirique :** le mot assurance est d'origine latine appelait *securus* qui veut dire sûr, d'où vient le terme *Assercuratio* (sécurité, certitude, garantie, assurance...). Ce terme est repris en français Méridional, tout en respectant les mêmes terminaisons retrouvées dans les termes : sécurité, sûreté, secours.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Mezdad L., "Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale", mémoire du magistère en science économique, Option MFB Université de Bejaia, P. 17

**Définition technique**

L'assurance selon Hemard. J. 1924 «l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation pour une autre partie, l'assureur qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois statistique »<sup>2</sup>.

**Définition juridique**

Selon Sainrapt, Christian 1996. L'assurance est défini comme « une convention ou un contrat de caractère synallagmatique et aléatoire selon le temps duquel une partie appelée assureur s'engage en échange du paiement d'une prime ou cotisation, unique ou annuelle, à fournir à une autre partie appelée assurée, une prestation spécifique en cas de survenance d'un évènement déterminé tel que décrit par le contrat »<sup>3</sup>.

De la définition des données de l'assurance, il ressort 4 parties (acteurs) ,oui enterent en jeu au sein d'une opération d'assurance ;

- **L'assuré** ; il s'agit de la personne (physique / morale) exposée au risque et qui veut se couvrir par la souscription d'une assurance. C'est lui qui paye la prime à la société d'assurance.
- **Le bénéficiaire** : le bénéficiaire et la personne qui doit percevoir la prestation d'assurance, en cas de réalisation de risque.
- **Le souscripteur** : il s'agit de la personne qui signe le contrat d'assurance, et s'engage au paiement de la cotisation.
- **L'assureur** : il s'agit de la personne qui s'engager, par un contrat d'assurance. A fournir les prestations prévus en cas réalisation du risque, d'une façon général elle est charge de garantir de risque.

---

<sup>2</sup> HEMARD..J. « Théories est. Pratique des assurances terrestres » Paris Dalloz 02, 1924.

<sup>3</sup> SAINRAPT. Christian."Dictionnaire General de l'Assurance" .Arcature, 91130 Ris - Orange. 1996

## 2- Les éléments d'une opération d'assurance

Il existe quatre éléments d'une opération d'assurance :

### 2-1 La mutualité

Il s'agit d'un groupe des personnes soumises aux mêmes risques, qui les mettent en commun et qui décident, par constitution d'un fonds commun alimenté par la contribution proportionnelle de chaque membre, de prendre en charge le règlement des sinistres affectant certaines d'entre elles. La gestion de cette mutualité est en général confiée à un assureur.<sup>4</sup>

### 2-2 Le risque :

C'est un événement futur qui doit être incertain, qui dépend du hasard (aléatoire), et doit être aussi éventuel, et ne dépend pas de la volonté de l'assuré. Le risque en assurance a plusieurs notions ; il désigne l'objet assuré (bâtiment), il est utilisé en matière de tarification, soit (risque du particulier, risque industriel), il correspond aussi à l'événement assuré.

### 2-3 La prime (cotisation) :

« La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée ». <sup>5</sup>

### 2-4 La prestation (l'indemnisation) :

La prestation est un contrat d'assurance pris par l'assureur en cas de réalisation d'un risque, basé sur le versement d'une indemnisation (somme d'argent), il y a trois (3) bénéficiaires possibles de la prestation (l'assuré, le bénéficiaire, un tiers).

En pratique, il convient de distinguer deux sortes de prestations<sup>6</sup> :

- ✓ Des indemnités qui sont déterminées après la survenance du sinistre, en fonction de son importance.

---

<sup>4</sup> JAMES. Landel "Lexique des termes d'assurance" Editions l'argus;2000, p251

<sup>5</sup> COULIBAULT.francois.ELAISHBENG.constant. Les grands Principes de l'assurance, Paris: 10 Editions l'argus 2011.p 59

<sup>6</sup> Idem. P 60

- ✓ Des prestations forfaitaires qui sont déterminées à la souscription du contrat, avant la survenance du sinistre.

## **3- Les types de l'assurance**

En principe il existe deux grands types de classification des assurances, premièrement classification juridique, et deuxièmement classification technique.

### **3-1 Classification juridique**

Dans cette classification on peut répertorier types d'assurance ; les assurances dommage (chose), les assurances de responsabilité civile, et les assurances de personnes.

#### **3-1-1 Assurance dommage**

Permet d'obtenir une indemnisation en cas de réalisation de sinistre, l'assurance couvre plusieurs risques qui peuvent engendrer des dommages à l'assuré personne comme : le vol, l'incendie, véhicule, l'habitat, catastrophes naturelles.

#### **3-1-2 Assurance responsabilité civile**

Elle regroupe la protection de responsabilité familiale, ou responsabilité professionnelle des entreprises. Cette contrat assure et garantit les dommages matériels ou corporels qui touchent l'individu. L'indemnité dans ce type d'assurance répond au principe indemnitaire, où l'assuré à une indemnité correspond au dommage subi.

#### **3-1-3 Assurance de personnes**

Les assurances de personne sont des assurances qui ont pour objets la personne de l'assuré. Elles le garantissent contre les risques qui le menacent ou l'atteignent dans son existence, son intégrité, sa santé ou sa vigueur. Elle regroupe l'assurance vie proprement dite que les assurances relative aux accidents corporels, à la maladie et à la perte d'emploi.

L'assurance de personnes peut être souscrite, soit à titre individuel (assurance vie, assurance décès, assurance mixte), soit à titre collectif (groupe), certains de contrat permettent la constitution et le versement d'une épargne sous forme de capital ou de rente.

- ❖ **Assurance vie** : c'est une assurance basé sur la durée de vie d'individu

- ❖ **Assurance décès** : il s'agit d'une assurance dans laquelle l'assureur verse un capital ou une rente aux bénéficiaires désignés dans le contrat de l'assuré
- ❖ **Assurance mixte** : il s'agit d'un versement d'un capital ou d'une rente à l'assuré ou au bénéficiaire, soit durant la vie de l'assuré au terme du contrat ou en cas de décès en cours de contrat. Il y a donc une garantie en cas de vie et une garantie en cas de décès.

## 3-2 Classification technique de l'assurance

Il est lié au mode de gestion des sociétés d'assurance, on distingue deux types d'assurance ; assurance gérées en répartition, et assurance gérées par répartition.

### 3-2-1 Assurance gérée en répartition

C'est une assurance où l'assureur répartit entre les assurés sinistrés la masse des primes payées par l'ensemble des assurés.

Les assurances gérées en répartition sont les assurances IARD (incendie, accidents, risques divers). Elles englobent les assurances de biens et de responsabilité ainsi que certaines assurances de personnes comme les assurances complémentaires dommages corporels.<sup>7</sup>

### 3-2-2 Assurance gérée par capitalisation :

Il s'agit d'une assurance souscrite sur des périodes de temps assez longues, l'assureur affecte une partie des primes à la constitution d'un capital, les primes sont capitalisées par la technique des intérêts composés, le risque assuré n'est pas constant, en effet, la fréquence du risque augmente ou diminue durant la période de contrat.

L'assureur doit mettre de côté tout ou partie des primes pour faire face à ses engagements dans l'avenir et de plus les primes doivent bénéficier d'intérêts composés.

## 4- Le rôle des assurances

Quand on pense au rôle de l'assurance, on se limite souvent au fait qu'elle consiste essentiellement à la protection des personnes, et à gérer des risques, et indemniser les assurés en cas de sinistre, mais elle joue un rôle important dans l'économie et dans la société.

---

<sup>7</sup> Coulibault . F. Latrasse. .M. Eliashberg. C. « Les grands Principes de l'assurance », Paris: 10 Éditions, l'Argus paris 2011.p 59

#### 4-1 Le rôle économique de l'assurance

L'assurance au plan économique se présente par plusieurs éléments :

- L'assurance considérée comme un moyen de crédit : en premier lieu elle permet à l'assuré la capacité d'obtenir un crédit en renforçant les engagements qu'il offre à ses créanciers. Une assurance de décès va souscrire, d'un montant égal à la somme du crédit. Économiquement L'assurance remplit la fonction de crédit ou les fonds réservés par les sociétés d'assurance sont à la disposition de pays pour aider le crédit général de pays.
- Un facteur de développement de l'esprit de l'entreprise : par l'encouragement des différents projets et idées proposées par les entreprises pour les réaliser, en plus la prise en charge des risques d'assurance.
- L'assurance finance l'économie du pays (mode d'investissement) : les fonds collectés par les compagnies d'assurance lui permettent d'investir, par le placement de ces fonds sur le marché financier (achat des titres et des obligations), ce placement lui permet de contribuer au financement, et de couvrir une part importante des emprunts publics.

#### 4-2 Le rôle social de l'assurance

Pour le rôle social de l'assurance et son impact sur la société, l'assurance a pour but d'assurer et de protéger les personnes physiques contre les différents risques incertains qui peuvent toucher et menacer l'individu, dans son patrimoine et aussi dans son intégrité, par l'indemnisation des personnes sinistrées, grâce aux cotisations versées par l'assuré aux organismes d'assurance qui garantissent aux individus et à leurs familles la sécurité de leur revenu et sa stabilité (garantir le revenu à la veuve, en cas de décès de chef de famille). L'assurance permet aussi de reconstruire le patrimoine détruit. En outre, l'assurance garantit la survie et la stabilité des entreprises victimes (incendie, faillite), pour protéger et sauver des emplois.

## Section II : les déterminants de la consommation d'assurance

Dans cette seconde section, notre but est de donner un bref aperçu sur la revue littérature sur la demande d'assurance vie, puis présente les déterminants de la demande d'assurance.

### 1- Revue de la littérature sur la demande d'assurance

#### 1-2 Revue de la littérature théorique sur demande d'assurance

La première analyse théorique repose sur le principe des conséquences directes de principe de maximisation de l'utilité espérée de la richesse sur les déterminants de la demande d'assurance vie, il s'agit des travaux de Fortune (1973), de Jones- Lee (1975). Pour le second type de modèle l'analyse de la demande d'assurance vie dans le cadre des portefeuilles des individus, qui incluent d'autres actifs que ceux de couverture<sup>8</sup>.

Dans cette analyse nous trouvons les travaux de YAARI (1965), HAKANSSON (1969), FISCHER (1973), RICHARD (1975), Borch (1977), Pissarides (1980), Campbell (1980), Karni et Zilcha (1986), Lewis (1989), Bernheim (1991), Pliska et Yee (2007), Bruhn et Steffensen (2010) considèrent l'assurance vie, dans l'hypothèse de l'incertitude liée à la durée de vie de l'individu<sup>9</sup>.

Dans les travaux de Yaari en 1965, et pour étudier le choix de consommateurs et la demande d'assurance vie dans le contexte de l'incertitude liée à la vie et de l'hypothèse de maximisation de leur utilité espérée Yaari utilise dans cette étude un modèle à temps continu pour son étude sur le choix des consommateurs.

Pour l'étude de Hakansson (1969), l'auteur utilise un modèle à temps discret pour étudier les problèmes de choix d'un portefeuille, de consommation et d'assurance, lorsque la durée de vie est aléatoire, est dans ses résultats de recherche Hakansson à démontrée que le niveau de la demande d'assurance vie, liée à la variation, de plusieurs facteurs comme, le revenu courant, taux d'intérêt. Cette étude de Hakansson et développée par Fischer en (1973), où il a utilisé un

---

<sup>8</sup>Christian. Ferry. (1977). « L'approche théorique de la demande d'assurance vie ». [www.jstor.org](http://www.jstor.org) vue (08/06/2019)

<sup>9</sup>Sulla. D, Full, M, « Les déterminants de la consommation d'assurance vie, le cas de l'UEMOA/[www.ecoasso.org](http://www.ecoasso.org) / vue le (08/06/2019)

modèle à temps discret pour examiner la demande d'assurance vie, à travers un modèle de cycle de vie, de consommation, d'épargne et d'assurance,

Campbell (1980), et dans son analyse de la demande d'assurance vie, fait observer que le revenu salaire constitue la principale source de ressources pour la majorité des ménages, d'où la nécessité de souscrire un contrat d'assurance vie, pour faire face au risque de décès du chef de ménage (perdre la source de revenu de ménage).

Huang, Milevsky et Wang (2005) démontrent, dans leurs études, la présence d'une réaction entre la demande d'assurance vie, et la demande des actifs financiers risqués, et le niveau de consommation optimale, influencent négativement (diminution) la demande d'assurance.

En général, les études théoriques de plusieurs chercheurs durant différentes périodes sur la demande d'assurance vie, démontrent que cette dernière change en fonction de plusieurs variables, de la richesse de l'individu, le revenu, et taux d'intérêt...

## **1-2 Revue de la littérature empirique sur la demande d'assurance**

L'analyse de la littérature empirique, montre les variables qui sont susceptibles d'expliquer la demande d'assurance vie, et déterminer la réalité pour connaître l'intensité et le sens effectif des facteurs économiques et démographiques et institutionnels influence la demande d'assurance vie dans différents pays, présentée par des travaux de, Hammond. Houston et Melander (1967), Headen et Lee (1964), Fischer (1973), Lewis (1989), Browne, et Kim (1993), Outreville (1996).<sup>10</sup>

Le revenu Pour, Hammond, Houston et Melander (1967), Lee et Wahitaker (1971), Anderson et Nevin (1975), et dans leurs résultats d'études, démontrent que le revenu disponible des ménages peut avoir un impact positif sur la demande d'assurance

FICHER (1973), teste l'influence de taux d'intérêt nominal sur la demande d'assurance, a démontré une relation ambiguë, qui peut être positive empiriquement.

L'étude théorique de Lewis en 1989, est développée par Browne et Kim (1993) ont effectué une analyse internationale de 45 pays des facteurs susceptibles qui influence la demande

---

<sup>10</sup> Christian. Ferry. (1977) « l'approche empirique de la demande d'assurance vie »/ [www.jstor.org/](http://www.jstor.org/) consulté le (08/06/2019).

d'assurance vie. Même aides réaliser par Beck est Webb (2003), une analyse exhaustive en panel sur 68 économies (développée, sous- développées), cette analyse à le but de déterminer les déterminants de la variation de la demande d'assurance vie dans ces pays.

Outreville (1996) a mené une étude sur un échantillon de 48 pays en améliorant la corrélation entre le développement financier et la croissance d'assurance vie.

Hwang et Gao (2003), la croissance rapide des sociétés d'assurance en Chine en 1978, démontrent la réussite de la réforme économique, pour Lim et Haberman (2004), examinent la demande d'assurance vie en Malaisie Hwang et Greenford (2005), considèrent les marchés de Hong Kong, et de Taiwan à cause de leur proximité géographique et sociale. Lenten et Rulli (2006), étudient les déterminants de la demande des pays asiatique .ses autres ont examine l'influence des variable économique et non économique sur la consommation d'assurance vie.

## **2 les déterminants de la demande d'assurance**

Les études réaliser par les différents auteurs ont démontrent qu'il existe plusieurs facteurs qui influence sur la demande d'assurance, est parmi ses facteurs en trouver, les facteurs économiques, démographiques, socioculturels et structurels.

### **2-1 Les facteurs économiques**

Les facteurs économiques qui ont une incidence sur le niveau de la demande d'assurance qu'elle soit de vie ou de non vie, sont principalement le revenu, le prix de l'assurance, l'inflation anticipé, le taux d'intérêt réel , le marché financier .

#### **2-1-1 Le revenu**

Beaucoup d'études ont démontré l'influence de revenu sur la demande : Campbell (1980) Lewis (1989), Outreville (1996), Webb (2003) ,Hwang et Gao (2003), Lim et Haberman (2004), Hwang et Greenford (2005) , Lenten et Rulli (2006) , Li et al (2007) Sen (2008) , Kjosevski (2011). Tous ces auteurs démontent l'impact positivement du revenu sur la demande d'assurance.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Sulla .D, Full , M ” Les déterminants de la consommation d'assurance vie.cas de l'UEMOA”. Année 2015.[www.ecoasso.org/articles/consulté](http://www.ecoasso.org/articles/consulté) le (28/05/2019).

### 2-1-2 Le prix de l'assurance

Il existe une relation décroissante entre les prix d'assurance (prime ou cotisation) et la demande d'assurance. L'augmentation des prix influencent négativement la demande d'assurance. Plusieurs auteurs ont démontré l'existence de cette relation, nous citons, Mantis et Fermer (1968), Fortune (1973), Babbel (1985), Outreville (1990) Brown et al (2000), Esho et al (2004).

Mais en matière d'assurance –vie Outreville (2011) fait le constat qu'il est très difficile d'évaluer le prix et donc de mesurer son impact sur la demande, On peut se limiter alors à considérer que la demande d'assurance n'est pas atypique et utiliser l'espérance de vie à la naissance comme valeur approximative pour le calcul du prix de l'assurance vie.<sup>12</sup>

### 2-1-3 l'inflation

L'inflation influence négativement la demande d'assurance vie, cette relation est démontrée par Browne et Kim (1993), Outreville (1996), pour Beck et Webb (2003), il existe une relation négative entre la demande des produits d'épargne d'assurance vie et l'inflation.

Pour les assurances non vie, la relation entre l'assurance dommage et l'inflation n'a pas été démontrée.

### 2-1-4 Taux d'intérêt

La relation qui existe entre le taux d'intérêt et la demande d'assurance vie est négative mais elle n'est pas considérée dans toutes les études empiriques. Pour Browne et Kim (1993) aucun impact de taux d'intérêt sur la demande assurance n'a été détecté. Pour Outreville (1996) le taux d'intérêt n'est pas un facteur clé de la demande d'assurance vie alors que Beck et Webb (2003), considèrent que le taux d'intérêt réel est positivement corrélé au taux de pénétration de l'assurance vie.

---

<sup>12</sup> SADI.T- NOUR.H." Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique Comportements des PME. Algériennes face au risque". Thèse du doctorat en sciences économiques. Option gestion du développement, universités Bejaia, 2015/2016, p, 100.

### **2-1-5 Le marché de travail**

Les travaux de recherche de Mantis et Farmer (1968), Outreville (1980), Beenstock et al (1986), et Lenten et Rulli (2006), sur effet de marché de travail sur la demande d'assurance-vie ont démontrée qu'il existe une influence négative de la part de taux de chômage sur la demande d'assurance vie.

### **2-2 Les facteurs démographiques**

Dans le facteur démographique on s'intéresse beaucoup plus sur les éléments à savoir, taux d'urbanisation, l'espérance de vie, et la structure démographique.

#### **2-2-1 Taux d'urbanisation**

Il existe un effet positif entre le taux d'urbanisation et la demande d'assurance, est cette relation peut développer entre les deux variables, est l'augmentation de la demande d'assurance et liée au taux urbanisation (taux très élevé). Les travaux de Hwang et Gao (2003), Hwang et Greenford (2005), réalisés dans les pays asiatique, ont démontré l'effet positif entre les deux variables.

#### **2-2-2 L'espérance de vie**

L'espérance de vie de la population dans le monde varie d'un pays à l'autre, on estime en 2017, au niveau mondial une moyenne de 72, 23ans selon le rapport de la Banque Mondiale. Une augmentation de l'espérance de vie devrait avoir une corrélation positive avec la demande d'assurance vie, les études réalisés par Williams (19986), Li et al (2007), Sen (2008), ont démontré cette relation positive.

#### **2-2-3 La structure démographique**

on peut observer l'impact du la structure démographique sur la demande d'assurance à partir le ratio dépendance des jeunes âgé de moins 15 ans et au- dessus de 65 ans sur population en âge de travailler. Plusieurs chercheurs comme Beenstock et al (1986), Browe et Kim (1993), et Feyen et al (2011), ont démontré l'existence d'une relation positive entre le ratio de dépendance et la demande d'assurance-vie.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Sulla .D, Full. M "Les déterminants de la consommation d'assurance vie.cas de l'UEMOA".Année 2011 www.écoasso.org. Vue le (28/05/2019).

### **2-3 Les facteurs socioculturels**

Parmi les facteurs socioculturels nous trouvons, le niveau d'instruction et la religion.

#### **2-3-1 Le niveau d'instruction**

Une relation très positive qui existe entre le niveau d'instruction et la demande d'assurance cette relation est démontrée par plusieurs d'auteur comme Brown et Kim (1993), Outreville (1990 et 1996), Beck et Webb (2003).

#### **2-3-2 La religion**

La religion diffère d'un pays à l'autre, elle joue un rôle très important dans le comportement de l'individu et de la population, d'après Browne et Kim (1993), Outreville(1996), Webb et al (2002), Feyen et al (2011), et Park et Lemaire (2011), et dans leurs différentes études empiriques, les auteurs réalisent que la religion influence négativement la demande d'assurance vie.

### **2-4 Les facteurs structurels**

En distingue plusieurs facteur qui influence sur la demande d'assurance on a ; le secteur financier et la sécurité sociale.

#### **2-4-1 Le secteur financier**

Selon Outreville (1996), Beck est Webb(2002) Li est Al (2007), il ya une relation positive et significative entre le développement financier et la demande d'assurance. Le secteur financier aide à l'accroissement de secteur de l'assurance (contrat d'assurance-vie), l'évolution de la demande d'assurance engendrée une grande variété dans les produits fournir par les compagnes d'assurance.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> SADI.T- NOUR.H." Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique Comportements des PME. Algériennes face au risque". Thèse du doctorat en sciences économiques. Option gestion du développement, universités Bejaia, 2015/2016.P, 105.

### 2-4-2 La sécurité sociale

Dans la sécurité sociale on parle de l'assurance de personnes, la sécurité sociale offrir des garantir qui sont en concurrence avec les produits proposées par la branche assurance de personne comme la garantie contre les maladies, accidents de, invalidité...Selon Beenstock et al (1986) Browne et Kim (1993), et Feyen et al (2011), et dans leurs rechercher empirique, la sécurité sociale influence négativement la demande d'assurance vie.<sup>15</sup>

### Conclusion

L'assurance est une technique financière basant sur plusieurs règle statistique et matimatique, qui permet de répondre au besoin des individus de ce protégé contre la survenance de risque qui peut engendre des dommages, donc l'assurance participe à la sécurité de l'homme et des ses activités.

L'assurance à un impact très important soit pour les individus, soit sur le pays. Le rôle social se voit dans la protection contre le risque incertain, elle joue aussi un rôle important dans la conservation de l'équilibre du patrimoine de l'individu. L'assurance requiert aussi un rôle économique important, elle est considérée comme un moyen de facilité le crédit, et un facture de développement de l'esprit de l'entreprise et une solution pour encourager l'investissement, donc l'assurance à un rôle primordial dans les activités économiques. Malgré la différanca des systèmes économique dans le monde, l'assurance reste toujours une solution, efficace pour réponde au risque qui touche l'individu.

---

<sup>15</sup> SADI.T- NOUR.H." Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique Comportements des PME. Algériennes face au risque". Thèse du doctorat en sciences économiques. Option gestion du développement, universités Bejaia, 2015/2016.P, 105.

# Chapitre II

Le secteur des assurances en Algérie est en pleine mutation. Un secteur sensé être catalyseur de l'économie. La promulgation de la loi 95-07 et la loi 06-04 du 20 février 2006 ont supprimé le monopole de l'état sur le secteur, la déspecialisation et l'ouverture du marché qui est l'objet ces lois.

L'objet de ce chapitre est d'analyser l'évolution du secteur des assurances en Algérie.

Ainsi dans la première section, nous présenterons un aperçu sur évolution l'historique du marché algérien des assurances. Dans la deuxième section nous analyserons l'évolution des agrégats représentant le marché des assurances en Algérie et enfin une conclusion.

### **Section 01 : Evolution historique du marché algérien des assurances**

L'évolution du secteur des assurances est passée par quatre étapes bien distinctes, La première représente l'apparition de l'activité d'assurance durant la période coloniale. La deuxième, allant de 1962 à 1965, se caractérise par la récupération du secteur par les autorités algériennes et par une absence de réglementation propre à l'Algérie. La troisième allant de 1966 à 1994, marquée par le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurance et sur le reste des autres secteurs de l'activité économique. Enfin, la quatrième étape qui s'étale de 1995 à nos jours, c'est la période de la libéralisation de cette activité.

#### **1-1 La période coloniale<sup>1</sup>**

L'évolution de l'assurance en Algérie est en revirement complète de l'assurance française jusqu'à l'indépendance. Oud but d'une activité d'assurance apparent en 1845, l'orsque la société française union incendie inaugure une agence en Algérie, et facilité de succursales des 1861 assurant la garantie incendie.<sup>2</sup>

Suivra la loi du 31 juillet 1930 réglementant ainsi l'ensemble des contrats d'assurance terrestres, et d'autre textes ont été adoptés pour autorisé aux compagnies d'assurance de bien réglementer le secteur d'assurance.

La majorité des algériens vivait en déca du seuil de pauvreté. Ils n'avaient donc rien à assurer et encore moins les moyens de payer les primes. On veut dire par là, qu'à l'instar des autres activités économiques, l'assurance a été introduite et développée en Algérie pour les besoins des populations européennes. Ainsi, au cours des années 1950, deux assurances obligatoires ont été instituées :

- L'une relative aux accidents de travail en 1950

- L'autre relative à l'automobile en 1958

<sup>1</sup> Le marché de l'assurance au Maghreb (1<sup>re</sup> partie) réf. Du 10, 06,2019 disponible sur : <http://www.atlasmag.net>

<sup>2</sup> Oubaziz. S : les reformes institutionnel dans le secteur des assurances .Cas de l'industrie assurancielle Algérienne mémoire de magister, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.2012

Suite à leurs institutions, le marché des assurances a connu une certaine expansion qui incita les sociétés mères dont le siège était en France à ouvrir des agences en Algérie.

Jusqu'à l'indépendance du pays en 1962 le marché local reste totalement dépendant du marché français. Toutes les sociétés françaises ou étrangères installées sur le sol algérien sont régies par la législation française

Les besoins en assurance des Algériens, durant la période coloniale, sont considérés comme négligeables compte tenu de leurs revenus et leur situation socioculturelle.<sup>3</sup>

### 1-2 L'étape de transition de 1962 à 1965

A l'indépendance du pays le législateur algérien reconduit tous les textes en vigueur dans l'attente de la promulgation de nouvelles lois. L'Algérie compte alors 160 sociétés d'assurance titulaire d'un agrément dont la moitié était française. Les agences ou succursales des sociétés étaient principalement installées dans les grands centres urbains : Alger, Oran, Constantine.

Comme pour un certain nombre de secteurs, au lendemain de l'indépendance l'Etat algérien a décidé de récupérer le secteur des assurances par l'adoption de deux lois datées du 08 juin 1963 : la loi N° 63-197 et la loi N° 63-201. La première loi concerne l'institution de la réassurance légale et obligatoire pour toutes les opérations d'assurance réalisées en Algérie, ainsi que la création de la Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurances (CAAR).

La seconde loi, exigeait aux entreprises d'assurance, sans distinction de nationalité, des garanties qui traduisaient par :

- Le contrôle et la surveillance par le ministère des finances
- L'agrément des entreprises d'assurances.

A travers ces lois le contrôle de l'Etat est un échec du fait que, presque toutes les sociétés étrangères ont quitté l'Algérie.

### 1-3 L'étape du monopole de l'Etat (de 1966 à 1995) :<sup>4</sup>

A partir de 1966 l'institution du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances par l'ordonnance N° 66-127 du 27 mai 1966 a eu comme effet la liquidation de toutes les sociétés au nombre de 17 existantes sauf la SAA.

En 1973, la création de la CCR (Compagnie Central de Réassurances) démarre ses activités en 1975. Le capital de la société était, à l'origine, détenu à parts égales par la CAAR et la SAA qui sont tenues de lui céder toute réassurance.

<sup>3</sup> Sadi NH, l'évolution du secteur des assurances en Algérie, depuis l'indépendance, Colloque international Algérie : cinquante ans d'expérience de développement état – Economie – Société.

<sup>4</sup> Le marché de l'assurance au Maghreb (1<sup>er</sup> partie) réf du 10, 06,2019 disponible sur <http://www.atlasmag.net>

De 1973 à 1989, l'Etat instaure une spécialisation du marché. La CAAR se voit, dans un premier temps, confier les risques d'entreprises et la branche transport alors que la SAA obtient le monopole des risques des particuliers. En 1982, les risques transport sont retirés à la CAAR et confiés à la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT).

#### **1-4 la période de libéralisation (de 1995 à nos jours) :**

L'Algérie connaît vers la fin des années 80, une série de réformes très importantes visant à introduire la transition d'une économie administrée à une économie de marché. Le secteur des assurances entame à partir de 1995 une nouvelle étape. C'est effectivement l'ordonnance N° 95-07 du 25 janvier 1995, qui instaure un nouveau cadre juridique pour le secteur.

La loi 95-07 vise, principalement, à atteindre les trois objectifs suivant :

- La promotion et le développement du marché des assurances
- L'augmentation de l'épargne et son orientation
- L'amélioration de la prestation de services rendus en matière d'assurance

Cette loi apporte de grands changements, le premier étant sans doute la disparition du monopole de l'Etat et la liberté dans l'exercice du métier d'assureur. Les autres nouveautés apportées par cette loi peuvent être résumées dans les points suivants :

- La réduction des obligations d'assurance pour certain risque dans le but d'instaurer la liberté contractuelle qui caractérise l'économie de marché
- La liberté pour les entreprises d'assurance de pratiquer les opérations d'assurance et ou réassurance
- La création du conseil national d'assurance.

Suite à ces grands changements, de cette loi est considérés, par le spécialiste, comme déverrouillage règlementaire suscitant beaucoup d'espoirs pour développer le secteur de l'économie.

Après plusieurs années de mise en application, de la loi 95/07 n'a pas eu les résultats escomptés pour le secteur.

Les autorités ont alors adopté une nouvelle loi en 20 février 2006 N° 06-04 pour la compléter et modifier. Les principaux apports par cette loi sont :<sup>5</sup>

#### **A) La stimulation de l'activité d'assurance par :**

- Elargissement du champ de l'assurance groupe à toute population homogène
- liberté de désignation du bénéficiaire dans le contrat d'assurance en cas de décès

---

<sup>5</sup> Karim Abboura : « le contrôle de la solvabilité des compagnies d'assurances algériennes » colloque international sur : Les sociétés d'Assurances Takaful et les sociétés d'assurances Traditionnelles entre la théorie et L'expérience pratique Laboratoire partenariat et investissement dans les PME/PMI dans l'espace Eurmo-Maghrébin, et la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, Sétif les 25-26 avril 2011

- la séparation institutionnelle entre assurances dommage et assurances de personnes

**B) La sécurité financière et gouvernance par :**

- la libération en totalité du capital minimum
- la vérification de l'origine des fonds investis
- la réglementation de la participation bancaire dans les assurances
- le contrôle des changements d'actionariat des entreprises d'assurances

**B) La réorganisation de la supervision par :**

- La création d'une commission de supervision des assurances en fixant sa composition, sa mission et son fonctionnement
- Le renforcement du rôle de la mission des finances en matière de régulation, agréments, développement

**2. les intervenants sur le marché algérien des assurances**

Le cadre institutionnel du marché algérien des assurances est composé de trois institutions autonomes : le Conseil National des Assurance (CNA), la Commission de Supervision des Assurance (CSA), et la Central des Risques (CR).

En ce qui concerne les compagnies d'assurance, le marché Algérien des Assurances est organisé comme suit :

- L'assurance directe exercée par 10 compagnies à savoir : quatre entreprises publique (SAA, CAAT, CAAR, et CASH), et six entreprises publiques privées (Trust Algérie, CIAR, 2A, SALAMA assurance, GAM et Alliance assurance).
- Deux mutuelles : CNMA et MAATEC.
- La Réassurance pratique par la CCR.
- Les Assurances spécialisées exercées par : la CAGEX, pour l'Assurance-crédit à l'exportation, et la SGCI, pour l'assurance crédit immobilier.

D'autres acteurs interviennent dans le marché Algérie des assurances, à l'image des : agents généraux, les courtiers et les banques.

Tous ces intervenants sont sous la tutelle du Ministère des Finances

**2.1 Le ministère des finances :**

Les sociétés d'assurance et de réassurance ne peuvent exercer leur activité qu'après avoir obtenu l'agrément du ministère des finances. Le ministère veille à la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance, à la solidité de l'assise financière des entreprises d'assurances et de réassurance ainsi qu'à leur capacité à honorer leurs engagements.

De ce fait, le ministère des finances a un rôle de régulateur et a pour mission de protéger les droits des assurés et veille à ce que les entreprises d'assurance et de réassurance honorent leurs engagements et respectent les réglementations en vigueur, il intervient dans le contrôle des entreprises d'assurance et de réassurance et des professions liées au secteur, dans le suivi de l'activité du secteur et supervise toute les questions d'ordre juridique et technique se rapportant aux opérations d'assurance et de réassurance, de la préparation des textes aux études touchant au développement à l'organisation du secteur.

## **2.2 Les institutions autonomes**

### **2.2.1 Le conseil national des assurances (CNA)**

Le conseil national des assurances et le cadre de concertation entre les diverses impliquées par l'activité d'assurance, à savoir :

- Les assureurs et intermédiaires d'assurance.
- Les assurés.
- Les pouvoirs publics.
- Le personnel exerçant dans le secteur.

Le conseil est une force de réflexion et de proposition à même de préserver les intérêts des parties impliquées dans la concertation. Présidé par le Ministère des finances, il représente l'organe consultatif des pouvoirs publics sur tout ce qui se rapporte « à la situation, l'organisation et au développement de l'activité d'assurance et de réassurance ».

Il se prononce sur tout projet de texte législatif ou réglementaire concernant l'activité d'assurance. Son avis est notamment requis pour l'étude des demandes d'agrément de compagnie d'assurance et de courtiers.

A travers les travaux scientifiques qu'il entreprend et les recommandations qu'il présente aux décideurs, le conseil national des assurances apparaît comme un instrument de première importance dans la détermination de la politique générale de l'Etat en matière d'assurance.

### **2.2.2 La commission de supervision des assurances (CSA)**

La commission agit en qualité d'administration de contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des finances, et cela par le biais des inspecteurs d'assurance.

Dans l'objectif de garantir la solvabilité des compagnies d'assurance, la CSA peut requérir des expertises d'évaluation liées aux engagements réglementés.

La commission peut également restreindre ou interdire la libre disposition des éléments de son actif ou encore désigner un administrateur provisoire. La commission est aussi habilitée à demander aux sociétés d'assurance la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et d'un programme de détection et de lutte contre le blanchiment d'argent.

### 2.2.3 La centrale des risques (CR)

La Centrale est rattachée à la structure chargée des assurances au ministère des finances. Elle a pour mission la collecte et la centralisation des informations afférentes aux contrats d'assurance dommage souscrit auprès des sociétés d'assurance et les succursales d'assurance étrangères agréées.

### 3. Les assureurs :

Ils se divisent en l'assurance directe, les mutuelles, et les assurances spécialisés

#### 3.1 L'assurance directe :

Les compagnies qui exercent dans toutes les branches d'assurances sont au nombre (10) en 2015, (4) sociétés publiques qui détiennent 68% de parts du marché et Six sociétés privées qui détiennent 25% de part du marché.

##### A. Les assurances de dommages :<sup>6</sup>

➤ Les quatre compagnies publiques d'assurance sont :

- ❖ **La Compagnie Algérienne D'assurance et de Réassurance (CAAR) :** c'est la plus ancienne compagnies d'assurances de dommages opérante sur le marché, elle a été créée le 08 juin 1963 soit une année après l'indépendance, et un chiffre d'affaires réalisés et de 14.1 milliards de dinars en 2015.
- ❖ **La Société Algérienne D'Assurance (SAA) :** Elle vient juste après la CAAR, elle a été créée le 12 décembre 1963 elle est classée au premier rang des compagnies d'assurance de dommages en Algérien, ou elle détient 27de chiffre d'affaire milliards DA en 2016.détient 22.5 de part de marché
- ❖ **La Compagnie Algérienne des Assurances Transport (CAAT) :** Spécialisée aussi dans les assurances dommages, Elle a été créée le 30 avril 1984, son capital social de 20.000.000.000 DA
- ❖ **La Compagnie D'assurance des Hydrocarbures (CASH) :** Elle a été créée le 04 octobre 1999, elle est spécialisée dans les assurances dommage, et actionnaire sont : la SONATRACH (64%), NAFTAL (18%), la CAAR (18%) et la CCR (6%), elle a réalisé un chiffre d'affaire de 8,4 Milliards DA.

➤ Les six compagnies privées d'assurance sont :

<sup>6</sup> [www.cna.dz](http://www.cna.dz) consultée le 05/05/2019

- ❖ **La Compagnies Internationale d'assurance et de Réassurance (CIAR) :** Compagnie internationale d'assurance et de réassurance et sa filiale d'assurance de personnes.
- ❖ **L'Algérienne des assurances (2A):** elle appartient au groupe Algérien Rahim. Elle a été créée le 06 mai 1997, son capital social est de 2 milliards de dinars, quant à son chiffre d'affaires, il est de 3.1 milliards de dinars.
- ❖ **La Trust Algérien Assurance et Réassurance :** Elle a été créée le 25 janvier 1999 et spécialisée dans les assurances de dommage, ses actionnaires sont Trust Real Bahreïn (95%) et Qatar General Insurance (5%).
- ❖ **SALAMA Assurance :** Elle a été créée le 13 avril 1999 est filiale du groupe international d'assurance et de réassurance SALAMA ISLAMIC ARAB INSURANCE COMPAGNY et spécialisée dans les produits « TAKAFUL », Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards de dinars en 2015.
- ❖ **La Général Assurance Méditerranéenne (GAM) :** Elle a été créée le 10 septembre 2002 mais devenue la propriété d'un des groupes financiers Africains les plus puissants le fonds d'investissement ECP (EMERGING Capital Partner) depuis 2007. Elle est spécialisée dans les assurances de dommages, son chiffre d'affaires est de 2.7 milliards de dinars en 2015.
- ❖ **Alliance Assurance :** Spécialisé dans les assurances de dommage, elle appartient au groupe Algérien Khalifat et a été créée le 30 avril 2005, son chiffre d'affaire est de 3.8 milliards de dinars en 2015.
- ❖ **AXA Assurance de Dommages :** Elle a été créée le 3 octobre 2011, elle est spécialisée dans l'assurance de dommage comme son nom l'indique. La stratégie d'AXA est de se positionner en Algérie comme un assureur généraliste, ou les activités sont développées aussi bien sur le marché de l'assurance dommage avec un chiffre d'affaire est de 2.1 milliard de dinars en 2015.

#### **B. Les nouvelles compagnies spécialisées dans l'assurance de personnes :**

- ❖ **CARDIF EL DJAZAIR :** Filiale de BNP Paribas, elle a été créée le 13 septembre 2007 et c'est une société de droit algérien, Elle a pour objectif de promouvoir l'activité liée à l'assurance et à la prévoyance.
- ❖ **CAARAMA :** Filiale de la CAAR, elle a été créée le 17 avril 2011 avec un capital social d'1 milliard de dinars.

- ❖ **TALA TAAMINE ALGERIE** : Filiale de la CAAT, elle a été créée le 17 avril 2011 dotée d'un capital social d'1 milliard de dinars.
- ❖ **SAPS** : Elle est le fruit de collaboration entre la SAA et du français MACIF, elle a été créée le 17 avril 2011, son capital social s'élève à 1 milliard de dinars
- ❖ **MACIR VIE** : Filiale de la CIAR, elle a été créée le 11 Aout 2011, son capital social de 1 milliard de dinars.
- ❖ **AXA ASSURANCES DE PERSONNES** : Elle a été créée le 02 novembre 2011, elle est spécialisée dans les assurances de personnes, son capital social est de 1 milliards de dinars.
- ❖ **LE MUTUALISTE** : Filiale de la CIAR, Elle a été créée le 05 janvier 2012, elle est dotée d'un capital d'un milliard de dinars.

### 3.2 Les mutuelles d'assurances :

Les mutuelles d'assurance sont au nombre de deux (2) : la CNMA et la MAATEC :

- ❖ **La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA)** : Créée le 02 décembre 1972 et offre essentiellement à l'exploitant agricole un éventail de garanties contre les différents événements climatiques, contre certaines maladies animales et garanties contre divers risques encourus par l'exploitant. La CNMA a réalisé un chiffre d'affaire de 10.6 milliards de dinars en 2015.
- ❖ **La Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de L'Education Nationale et de la culture (MAATEC)** : C'est la première mutuelle Algérienne, elle a été créée le 10 décembre 1964 et est autorisée à pratiquer les opérations d'assurance relatives : aux risques de toute nature résultant de l'emploi de tous véhicules terrestres à moteur autres que ceux utilisés dans les transports en commun et transports publics, ainsi que les Multirisques- habitation .se part de marché est de 0.5 % en 2015.

### 3.3 Les Compagnies D'assurances Spécialisées :

- ❖ **La Compagnie Algérienne D'assurance et de Garantie des Exploitation (CAGEX)** : Elle a été créée le 10 janvier 1996, elle est spécialisée dans crédits à l'exportation. Le capital social de la CAGEX est de 450 millions de dinars quant à son chiffre d'affaire, il est 120 millions de dinars.
- ❖ **La Société de Garantie du Crédit Immobilier (SGCI)** : Elle a été créée le 05 novembre 1997, elle spécialisée dans l'assurance des crédits à l'immobilier. Son capital social est de 2 milliards de dinars et son chiffre d'affaire de 300 millions de dinars.

#### 4- Les agents généraux

« L'agent général est une personne physique qui représente une ou plusieurs sociétés d'assurance, en vertu d'un contrat de nomination portant son agrément en cette qualité. »

Plus de 560 agents généraux d'assurance interviennent en dehors du réseau direct des compagnies pour une destruction de proximité, ils représentant plus de 20% de la production des compagnies d'assurances, leurs portefeuilles sont dominés à 54.7% par l'assurance automobile, suivi de l'IRD 37% avec une part de 1.7% et le transport affiché 4.6% et agricole 2%.

Certaines sociétés, surtout privée, travaillent davantage avec des agents généraux qu'avec leurs propres salariés.

C'est le cas de la CIAR dont 7.7% du chiffre d'affaire est réalisé par les agents généraux.

#### 5- Les banques

L'Algérie c'est ouverte à la bancassurance en vertu de loi 06-04 du février 2006, qui a autorisé la distribution des produits d'assurance par la banque, établissements financiers et assimilés.

Il faut savoir que la bancassurance est une forme d'intermédiation qui permet à l'assureur de distribuer ses produits par l'intermédiaire des banques. Les produits d'assurance concernés sont limités à cette liste.

#### 6- Les courtiers

« Le courtiers est une personne physique ou moral qui fait profession à son compte de s'entremettre entre les preneurs d'assurance et la société d'assurance, en vue de faire souscrire un contrat d'assurance. »

« La profession de courtiers d'assurance est une activité commerciale. A ce titre, le courtier est soumis à l'inscription au registre de commerce et aux autres obligations à la charge du commerçant ».

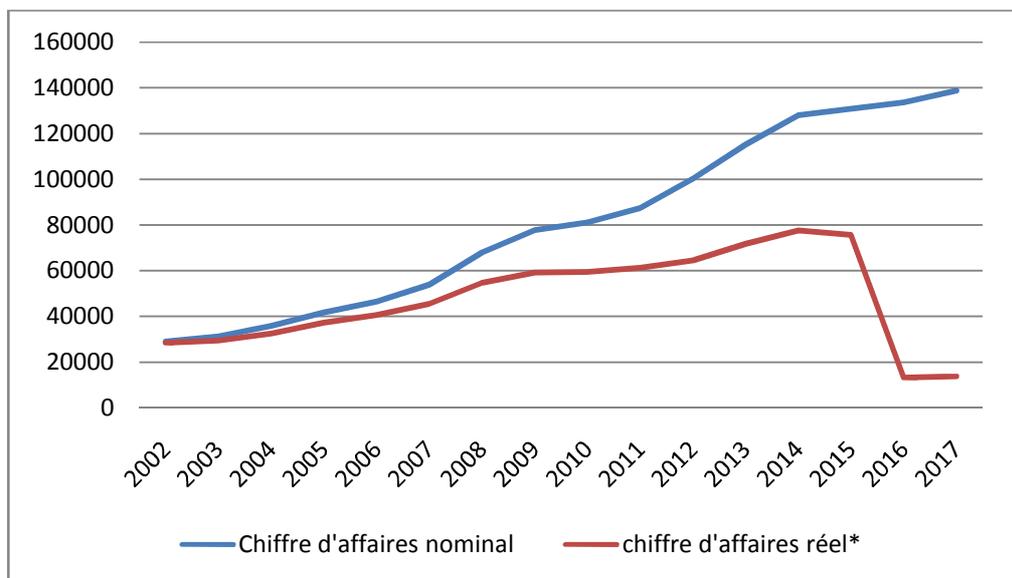
Les courtiers sont au nombre de 30, exclusivement nationaux car la loi interdit aux courtiers internationaux d'exercer directement leurs activités. Les courtiers représentent, en 2014, 6% de la production des compagnies, contre 2% en 2010. Le chiffre d'affaire moyen généré par la vente. Ceci s'explique par le fait que les courtiers interviennent davantage dans les entreprises où les primes moyennes des contrats sont plus élevées.

### <sup>7</sup>Section 02 : L'évolution du marché Algérien des assurances après 2000

Depuis la libéralisation du secteur des assurances en Algérie le marché n'a cessé d'évaluer du secteur afin de mettre en exergue l'évolution du secteur nous allons consacrer dans cette Approche nous utilisons le ration de cotisation d'assurance par apport ou PIB Appelle Toux de pénétration et le rapport entre les primes d'assurance et la population Appelé densité d'assurance , nous allons commencer l'analyse par l'étude de l'évolution du chiffre d'affaire de l'assurance.

Afin d'apprécier l'évolution du chiffre d'affaires en termes réels et en termes nominal, nous lui avons consacré un graphe spécifique

**Figure 1 : Evolution du chiffre d'affaires du secteur Assurance de 2002 à 2017 en termes réel et en terme nominal**



**Source :** Etablie par nos même à partir des données de CNA  
Indice des prix à la consommation<sup>8</sup> on ONS base 2001

D'après le graphe on constate que le chiffre d'affaires nominal se croit depuis l'année 2002 jusqu'à 2017 dont les montants sont respectivement 29008 DA, 138735DA.

En revanche, le chiffre d'affaires réel a connu trois phases :

- ✓ Une augmentation de 2002 (le montant de 28599.0338) à 2014 (le montant 77702.2516)
- ✓ Une diminution de 2014 (montant de 77702.2516) à 2016 (montant 13353.7)

<sup>7</sup>SWISS RE, sigma N°3 (2017)

<sup>8</sup> CNA (2017)

- ✓ Une stabilité du chiffre d'affaire de 2016 à 2017 avec les montants (13353.7, 13952.562).

Bien que l'analyse du chiffre d'affaire soit d'une grande utilité dans l'étude du secteur assurantiel, elle reste insuffisante car elle ne nous renseigne pas sur la contribution économique de ce secteur et sur la part des primes d'assurance dans le total des dépenses des algériens.

**Tableau N°1: Taux de pénétration du secteur assurantiel algérien de 2005 à 2017**

Milliards DA	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de Pénétration	0.56	0.5	0.6	0.6	0.6	0.8	0.7	0.7	0.8	0.73	0.82	0.80	0.72

Source : SWISS-RE (2017)

Le taux de pénétration observé des compagnies d'assurances algériennes est fluctuant sur toute la période 2005/2017, ce taux est passé de 0.56 % en 2005 pour se retrouver à près de 0.72 % en 2017, ce qui veut dire que la contribution de l'assurance à la croissance du PIB reste encore faible.

Le Tableau N°02 : ci-dessous nous permet de faire une comparaison entre certains pays africains :

**Tableau N° 02 : comparaison du taux de pénétration en Algérie avec certains pays africains en 2017**

payes	Algérie	Tunisie	Maroc	Egypte	monde
Taux de pénétration	0.72	2.04	3.49	0.68	6.13

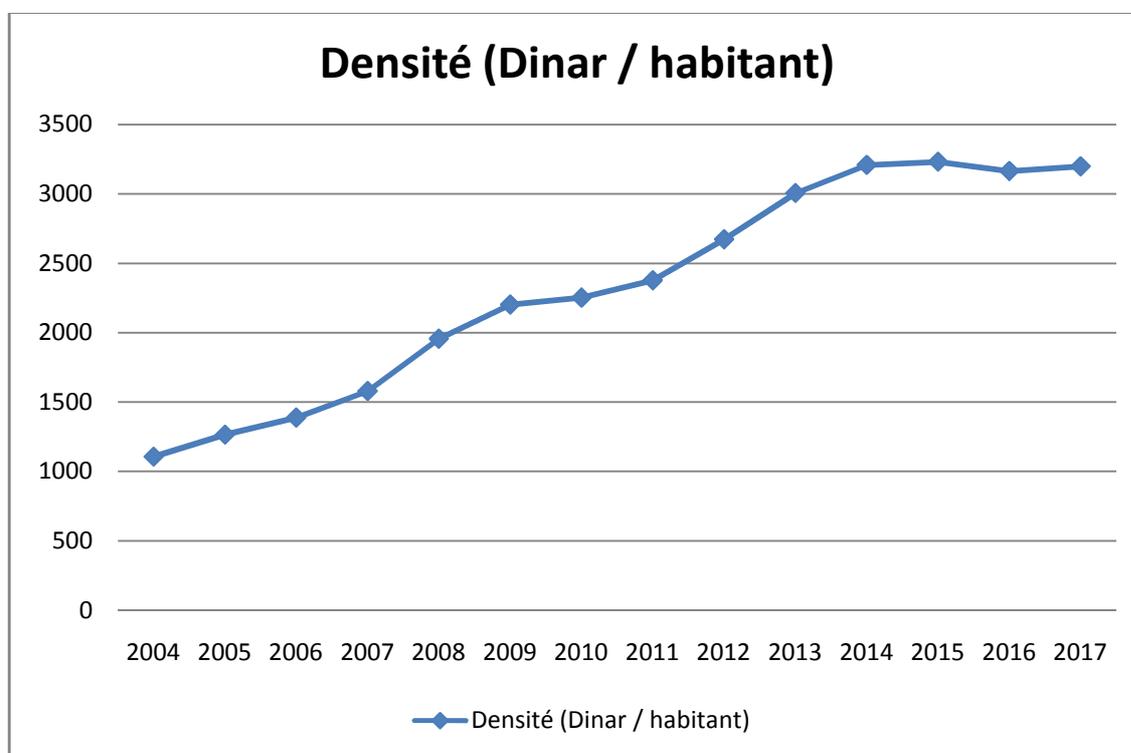
Source : SWISS-RE (2017)

Le taux de pénétration observé montre que le secteur de l'assurance en Algérie ne participe que très faiblement au PIB, soit un taux de pénétration de 0,72 %. Ceci explique la position inférieure de l'Algérie par rapport à la Tunisie et le Maroc est supérieur par rapport aux Egypte.

En revanche, le Maroc étant le premier pays du Maghreb affiche un taux de pénétration autour de 3.49%, suivi par la Tunisie qui affiche un taux de 2.04%.

Comparé au taux de pénétration moyen mondial en 2017 qui est de l'ordre de 6.13%, la moyenne des quatre pays africains 1.92 % reste largement inférieure à la moyenne mondiale. En outre, en comparaison à d'autres pays hors Maghreb, l'Afrique de sud reste le leader africain avec un taux de 13.75 % qui est très loin de celui de l'Algérie.

**Figure 2 : Densité d'assurance durant la période de libéralisation, en dinars, de 2004 à 2017**



**Source :** figure réalisée à partir de calculs effectués sur les données de l'ONS.

Le deuxième agrégat que l'on prend en considération pour apprécier l'évolution et l'importance du secteur des assurances est celui de la densité d'assurance. Celle-ci est relativement stable de 2004 à 2006, puis connaît une relative accélération à partir de 2006. Ceci s'explique par l'accroissement des primes d'assurance lié simultanément à la hausse des tarifs d'assurance et à la multiplication des crédits de tous genres et précisément des crédits à la consommation ; sans oublier les hausses des salaires.

La densité connaît à partir de 2009 une baisse qui peut s'expliquer par la baisse du pouvoir d'achat malgré les efforts entreprise par l'Etat (notamment par l'adoption de deux lois fondamentales : la loi N° 95/07 et la loi N° 06/04).

En termes de comparaison avec les pays maghrébins, le Maroc et la Tunisie ont les densités les plus importantes par rapport à l'Algérie. En 2017 le Maroc a réalisé une densité supérieure à 104 USD soit le triple de la densité en Algérie, suivi par la Tunisie qui a réalisée dans la même année une densité de 71 USD qui est largement supérieur à celle de l'Algérie.

En outre, la densité en Algérie reste insignifiante en comparaison à la densité moyenne mondial, qui est de 650 USD par habitant durant la même année 2017.

Cependant si nous comparons la prime par habitant avec le leader africain dont il s'agit en effet de l'Afrique de sud qui a réalisé une prime de 842 USD par habitant. L'Algérie demeure très loin, comme nous montre le tableau N°3 suivant :

**Tableau N° 3 : Densité moyenne d'assurance en 2018 en dollar américain.**

	<b>Algérie</b>	<b>Tunisie</b>	<b>Maroc</b>	<b>Afrique du sud</b>	<b>Monde</b>
<b>Densité en USD (2018)</b>	<b>29</b>	<b>71</b>	<b>104</b>	<b>842</b>	<b>650</b>

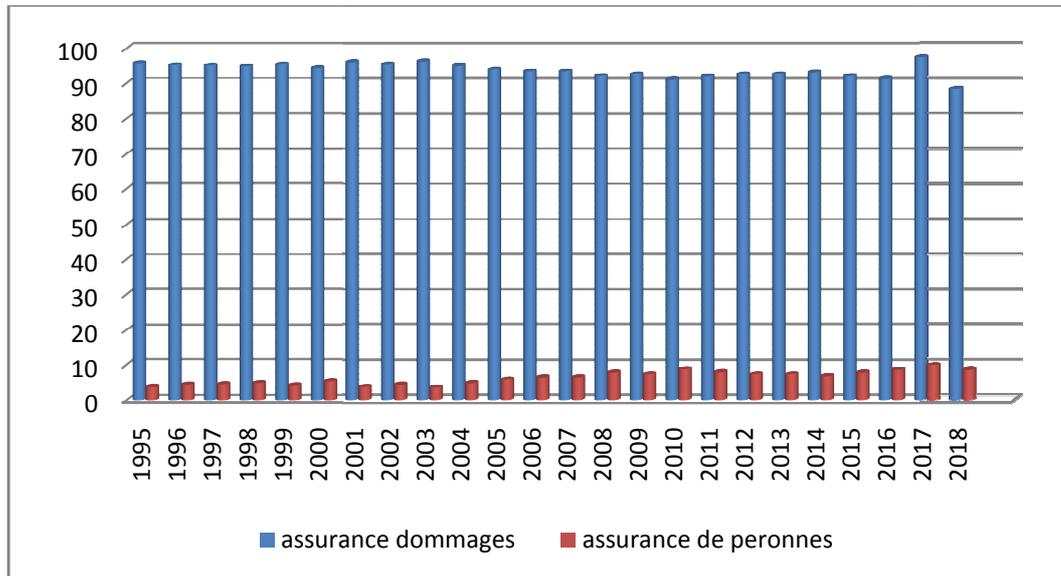
Source : SWISS-RE (2017)

#### **1.4.1 Analyse de la composition du chiffre d'affaires des assurances en Algérie.**

L'analyse de la composition (par branche production) du chiffre d'affaires du secteur des assurances est d'une importance capital pour le développement du secteur et de son rôle dans l'économie d'un pays. Les pays développés se caractérisent par la supériorité de la branche (assurance de personnes), car c'est grâce aux produits d'assurance –vie qui est gérés par capitalisation, qu'elles investissent dans les marchés financiers et participent ainsi à l'investissement national.

Les Figures 3 et 4 montrent que l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur assurance, durant la période allant de 1995 à 2018 est composé des assurances de dommages et les assurances de personnes en %.

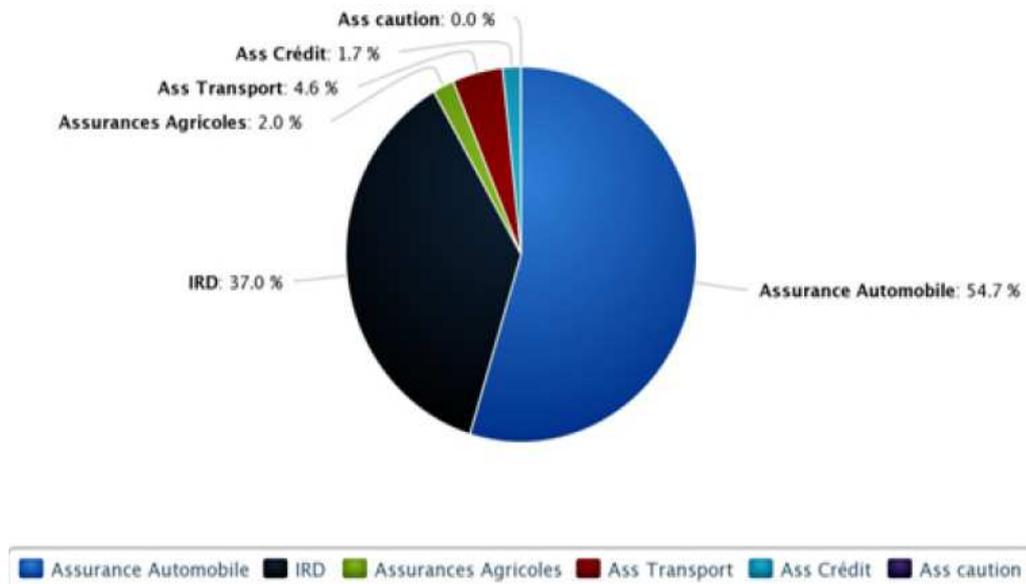
**Figure 3: Evolution de la production des Assurance de dommage et de personne de 1995 a 2018 en %.**



**Source :** réalisée a partir des données du ministère des finances

L'analyse de la structure du chiffre d'affaires, en utilisant la classification juridique qui partage les assurances en deux grandes branches à savoir les assurances de dommages et les assurances de personnes, en Algérie, pour la période allant de 1995 a 2018 n'a pas connu un véritable changement par rapport à la période allant de 1974 à 1994, malgré les efforts entreprise par l'Etat notamment par l'adoption de deux lois fondamentales relatives aux assurances.

La proportion des assurances de personnes est pratiquement négligeable, elle n'est en moyenne pour toute la période considérée, que de 5.5% alors que sa proportion dans les pays développés dépasse les 60%.

**Figure 4 : Evolution du chiffre d'affaires par branches en Algérie en 2018**

Source : CNA (2018)

L'analyse du chiffre d'affaires par branches nous indique que la branche assurance automobile occupe la plus grande part du marché, elle est ainsi à la première place. Ceci s'explique par le fait que cette branche est obligatoire et par la commercialisation des banques algérienne d'un produit qui s'intitule (crédit à la consommation).

La deuxième place revient à la branche assurance Incendie accidents et Risques Divers (il s'agit des Assurance de dommage ou bien et de responsable), Ces deux branches représentent plus des trois quarts du chiffre d'affaires global.

La branche d'assurance du transport accuse un recul important durant cette période malgré le grand essor que connaît ce secteur.

Quant à la branche assurance agricole, qui est confrontée aux catastrophes naturelles, nous constatons qu'elle n'occupe qu'une place négligeable dans le marché assurantiel, En dépit de tous les efforts et les aides consenties par le gouvernement pour encourager ce secteur, les agriculteurs se plaignent toujours de la cherté des primes assurances.

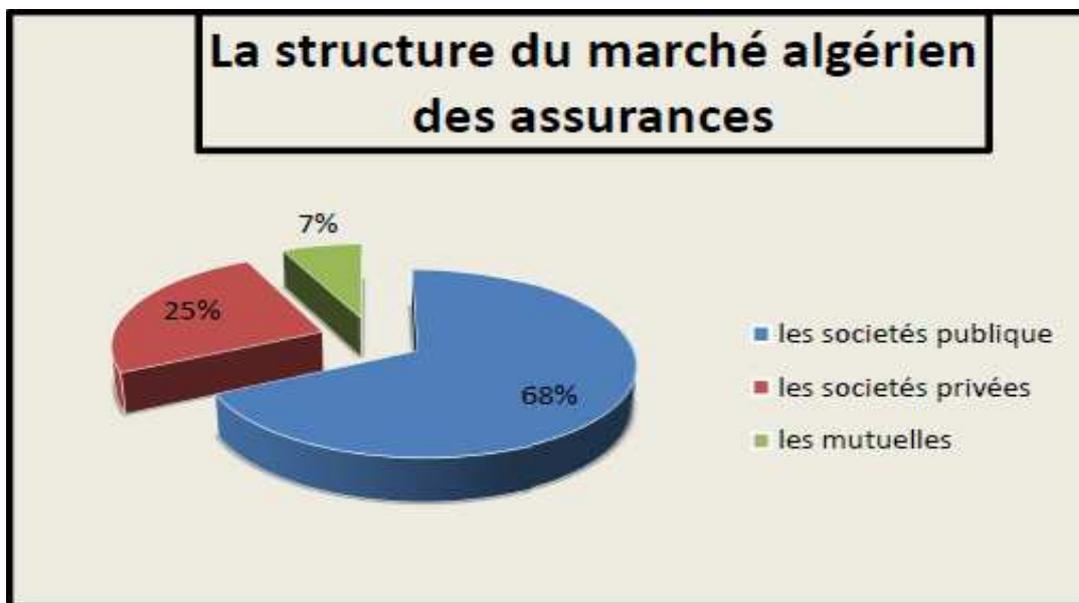
### 1.4.2 Evolution des parts de marché entre les anciennes compagnies et les nouvelles

Nous proposons d'examiner, dans ce qui suit, si l'ouverture du marché des assurances au secteur privé a eu un effet sur sa dynamique.

Dans cette perspective, nous avons analysé les parts de marché des anciennes, qui sont des entreprises étatiques, et des nouvelles compagnies, qui sont pour la majorité des compagnies privées, exerçant en Algérie, de 1995 à nos jours.

Par l'adoption de la loi 95/07, le nombre de compagnies passe de 4 à 16 en 2010.

**Figure 5 : Production par type de société en Algérie**



**Source :** réalisée à partir des rapports du ministère des finances.

Au plan structurel le marché reste dominé par quatre sociétés publiques qui génèrent 68% de la production du marché contre 25% pour les sept sociétés privées et 7% pour les deux mutuelles.

### **Conclusion**

Le marché algérien des assurances connaît une progression de réaliser des résultats acceptables, qui ont marqué l'organisation et la discipline de marché algérien des assurances. Le secteur des assurances algérien entame à partir en 2006 les autorités ont adopté une nouvelle loi 06/04 du 20 février 2006 qui modifie complètement l'ordonnance N°95/07 du 25 janvier 1995, les opportunités d'investissement sont encore plus grandes dans le secteur des assurances de personne, compte tenu du faible taux de pénétration.

Le marché des assurances en Algérie est dominé par les assurances dommage, notamment l'assurance Automobile et l'assurance Incendie Accidents des Risque Divers (IARD) parce que les contrats certifiés à ces risques sont obligatoires.

Par contre, le Marché des assurances personne en Algérie est encore très peu efficace, il montre une faible demande de ces produits. C'est un marché qui est en train de se faire, est un marché qui a besoin d'ouverture.

# Chapitre III

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

---

L'économétrie est fondée sur le développement des méthodes statistiques dans le but d'étudier les phénomènes économiques. Cette méthodologie passe généralement par l'élaboration d'un modèle sous forme d'équation, par lequel les variables sont des grandeurs économiques.

Le but de notre travail est de retrouver les déterminants de la demande d'assurance en Algérie, pour cela nous allons effectuer une étude par l'estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM), et de déterminer la relation entre le taux de pénétration et les facteurs qui déterminent la consommation d'assurance (taux de chômage, PIB par habitant, et la population urbaine). Sachant que la littérature montre l'existence d'un lien entre ces variables. Ce chapitre est divisé en deux sections, la première section sera consacrée à la présentation générale d'un modèle économétrique. Dans la seconde section nous allons étudier les déterminants qui influencent sur la consommation d'assurance en Algérie.

### Section 1 : Approche théorique sur l'économétrie

L'économétrie est une branche de la science économique qui a pour objectif d'évaluer et d'analyser les modèles économiques.

Il existe plusieurs modèles économétriques pour étudier la relation entre plusieurs phénomènes. Dans notre travail nous limitons l'estimation à un seul modèle, c'est le modèle VECM (modèle vectoriel à correction d'erreurs). Dans ce qui suit nous allons présenter théoriquement les différentes étapes de l'analyse d'estimation du modèle VECM.

#### 1- Les différents outils statistiques utilisés :

Les étapes utilisées dans le modèle économétrique sont présentées dans ce qui suit

#### A/Le processus stationnaire :

Une série chronologique est stationnaire : si elle ne compte ni tendance, ni saisonnalité. Donc on dit que la série est stationnaire si elle satisfait les trois conditions suivantes :

- $E(X_t) = \mu \forall t$ , la moyenne est constante et indépendante du temps :
- $VAR(X_t)$ , la variance est finie et indépendante du temps
- $COV(X_t, X_{t+k}) = E(X_t - \mu)(X_{t+k} - \mu) = 0$ , la variance est indépendante du temps.

#### B/Le processus non stationnaire

La plupart des séries chronologiques sont non stationnaires, c'est-à-dire sont rarement des réalisations de processus aléatoire stationnaires. De ce fait nous avons distingué entre deux types de processus non stationnaires.

# Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

## Le processus TS

Un processus TS (trend stationnaire), s'écrit :  $X_t = f t + \sum t$ , est une fonction polynomiale de degré 1. Ou  $\sum$  représente l'erreur de modèle à la date « t »

## Le processus DS

Les processus DS (Différence stationnarité) sont des processus que l'on rend stationnaires par l'utilisation d'un filtre de différence, et qui représente une tendance aléatoire ou stochastique

DS est dit de première ordre si :  $y_t = y_{t-1} + \beta + \varepsilon_T$  (d=1), l'introduction de la constante B dans le DS, permet d'avoir deux processus :

B=0. Le DS dit sans dérive :  $y_t = y_{t-1} + \varepsilon_T$

B≠0. Le processus DS avec dérive :  $y_t = y_{t-1} + \beta + \varepsilon_T$

## 2- Détermination de nombre de retard

Pour déterminer le nombre de retards (p) d'un modèle, on peut utiliser le critère d'Akaik (AIC), et de Schwarz (SC). Le processus consiste à estimer un certain nombre de modèle VECM allons de zéro (0) à h (h : nombre de retards maximum). En retient le retard « p » qui minimise (la valeur la plus faible) les critères d'AIC et SC.

Les fonctions de AIC (p) et SC (p) sont calculer de la manière suivant :

$$AIC(p) = \text{Ln} [\det |\Sigma_\varepsilon|] + \frac{2k^2 p}{n}$$
$$SC(p) = \text{Ln} [\det |\Sigma_\varepsilon|] + \frac{k^2 p \text{Ln}(n)}{n}$$

Avec :

**K** : nom de variable du système ;

**n** : nombre d'observation ;

**p** : le nombre de retards ;

**$\Sigma\varepsilon$**  : estimateur de la matrice variance covariance des résidus du modèle.

En choisir le nombre de retard p le plus faible.

## 3- La causalité

La notion de causalité joue un rôle très important dans l'économie où il permet de mieux comprendre les relations entre les variables. Il existe plusieurs définitions de la causalité : la causalité au sens Granger, et causalité au sens SIMS.

## 3-1 La causalité au sens de Granger

Granger (1980) a proposé les concepts de causalité comme suit :

$$Y_{1t} = a_0 + a_1 Y_{1t-1} + b_{11} Y_{2t-1} + a_{12} Y_{1t-2} + b_{12} Y_{2t-2} + \dots + a_{1p} Y_{1t-p} + b_{1p} Y_{2t-p} + \varepsilon_{1t}$$

$$Y_{2t} = b_0 + a_{21} Y_{1t-1} + b_{21} Y_{2t-1} + a_{22} Y_{1t-2} + b_{22} Y_{2t-2} + \dots + a_{2p} Y_{1t-p} + b_{2p} Y_{2t-p} + \varepsilon_{2t}$$

Le teste de causalité pose deux (2) hypothèses

- $H_0$  :  $y_{2t}$  ne cause pas au sens de Granger  $y_{1t}$ .
- $H_1$  :  $y_{2t}$  cause au sens de Granger  $y_{1t}$ .

On teste ces deux hypothèses par l'utilisation d'un test de Fisher classique

## 4-Le modèle VECM

Le modèle VECM est un modèle qui permet de modéliser les adaptations les ajustements entre plusieurs variables conduisant à une situation d'équilibre.

Il s'agit d'un modèle qui intègre à la fois l'évolution du court terme et de long terme, où la force de rappel doit être négative et significative.

Dans le modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) quatre étapes doivent être suivies :

### Etape 1 : Tester la stationnarité des séries :

La première étape consiste à déterminer l'ordre d'intégration des séries. Afin d'appliquer le VECM. La première condition qui doit être vérifiée est que toutes les séries de l'étude sont intégrées du même ordre  $I(p)$ .

### Etape 2 : Le choix du nombre de retard optimal du VAR :

Si le test de stationnarité à montrer que les séries sont intégrées du même ordre, il ya alors risque de cointégration, donc on peut envisager l'estimation d'un modèle VECM, pour ce faire, il faut déterminer le nombre de retards du VAR par l'utilisation des critères d' (AIC et SC).

### Etape 3 : Test de cointegration de Johnson

La mise en place du test de Johnson, permet de connaître le nombre de relations de cointégration envisageables pour l'identification de la relation de LT.

### Etape 4 : Estimation du modèle VECM

Estimation du modèle VECM et validation du modèle avec les tests des résidus (test d'auto-corrélation des résidus, et d'hétérosidasticité)

# Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

---

## Section 2 : Les déterminants de la consommation d'assurance en Algérie

L'objectif de cette section est l'application des méthodes économétriques développées dans la section 1 afin de retrouver les déterminants de la demande d'assurance en Algérie pour la période 1980-2017. La démarche méthodologique suivie est comme suit : la détermination de l'ordre d'intégration des séries, l'estimation du VAR et la détermination de son ordre, le test de cointégration de Johanson et le test de la trace) et enfin la détermination de la relation à long terme après avoir vérifié le coefficient de retours à l'équilibre (ECM)

### 1 Présentation des Variables

La présentation et la justification du choix des variables est important pour le choix du modèle. Dans notre cas pratique, nous avons choisi cinq variables, souvent mentionnées dans la revue de la littérature.

- ✓ Une variable dépendante ou à expliquer, ou encore endogène qui est le taux de pénétration d'assurance en Algérie.
- ✓ des variables indépendantes ou encore exogènes qui est : l'indice des prix à la consommation, le PIB par habitant, la population urbaine et le taux de chômage.

**Taux de pénétration d'assurance (tpen) :** est la variable à expliquer, elle représente la demande d'assurance.

**IPC (indice des prix à la consommation) noté (ipc) :** est l'instrument de mesure de l'inflation, l'IPC est la variable indépendante qui permet d'influencer la demande d'assurance. Nous supposons qu'il y a un effet négatif entre cette variable et la variable endogène.

**PIB par habitant (pibh) :** est un indicateur du niveau d'activité économique, il reflète également le niveau de vie de la population. Nous supposons qu'une augmentation du PIB/hab a un effet positif sur la demande d'assurance

**Population urbaine (pop) :** Il s'agit du pourcentage de la population totale qui vit dans un milieu défini comme urbain. Le choix de cette variable revient à l'existence d'une relation positive entre la population urbaine et la demande d'assurance car ce type de population est plus exposés aux risques.

**Taux de chômage (tch) :** le taux de chômage est considéré comme un indicateur macroéconomie. Le choix de cette variable revient au fait qu'une augmentation du taux de chômage engendre la diminution de la demande d'assurance.

### 2-Etude de la stationnarité des séries

Nous appliquons le test de Dicky Fuller Augmenté sur l'ensemble des séries afin de déterminer l'ordre d'intégration et la stationnarité des séries.

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

**Tableau n° :4 : les résultats du test ADF sur les variables**

Variable	Modèle	t-Statistique	Ordre d'intégration
logipc	[3]	1.23	I(1)
	[2]	-2.65	
	[1]	/	
	En dif.	-8.54	
logpibh	[3]	0.23	I(1)
	[2]	-1.51	
	[1]	/	
	En dif.	-3.86	
logpop	[3]	1.15	I(1)
	[2]	-2.69	
	[1]	1.35	
	En dif.	-1.97	
Logtch	[3]	1.70	I(1)
	[2]	0.81	
	[1]	-0.38	
	En dif.	-2.91	
logtpen	[3]	1.85	I(1)
	[2]	1.09	
	[1]	-1.03	
	En dif.	-4.04	

**Source :** construit par nous-mêmes à partir de logiciel Eviews 10

A travers les résultats de test des racines unitaires ADF, nous remarquons que les variables (logipc, et logpibh) sont intégrées de même ordre I(1), en modèle (2). Pour le reste des variables (logpop, logthe, et logpen), elles sont intégrées du même ordre (1), en modèle (1).

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

### 3- Détermination du nombre de retards p du VAR

**Tableau n° :5 : critères d'Akaike (AIC) et de Swars (SC)**

Critère	P=1	P=2	P=3	P=4
AIC	-13.85822	-16.90075	-17.16195	<b>-18.48938</b>
SC	-12.51143	<b>-14.43164</b>	-13.57051	-13.77562

Source : construit par nous-mêmes à partir de logiciel Eviews 10

D'après le Tableau ci-dessus, le nombre de retards qui minimise le critère d'AIC est P=4, et le nombre de retard qui minimise le critère de SC est P=2. Dans la suite de l'analyse, nous retenons ainsi le nombre (2) comme retard pour notre estimation du modèle VAR, c'est-à-dire un VAR (2).

### 4-Test de Johnson

**Tableau n° :6: test de la trace**

Date: 06/24/19 Time: 18:43  
 Sample (adjusted): 1983 2017  
 Included observations: 35 after adjustments  
 Trend assumption: Linear deterministic trend  
 Series: LOGTPEN LOGTCH LOGPOP LOGPIBH LOGIPC  
 Lags interval (in first differences): 1 to 2

#### Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.699666	111.2914	69.81889	0.0000
At most 1 *	0.557421	69.19131	47.85613	0.0002
At most 2 *	0.433316	40.66150	29.79707	0.0019
At most 3 *	0.344998	20.78314	15.49471	0.0073
At most 4 *	0.156915	5.974069	3.841466	0.0145

Trace test indicates 5 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*Mackinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Source : résultat obtenu à partir de logiciel Eviews 10

L'observation du tableau relatif au test de la trace nous indique qu'il existe au moins cinq relations de cointégration au seuil de 5%.

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

### 5-Estimation du modèle VECM

Le tableau suivant représente l'estimation du modèle VECM

**Tableau n° :7 : L'estimation du modèle VECM**

#### Estimation de VECM à long terme

Vector Error Correction Estimates					
Sample (adjusted): 1982 2017					
Included observations: 36 after adjustments					
Standard errors in ( ) & t-statistics in [ ]					
Cointegrating Eq:	CointEq1				
LOGTPEN(-1)	1.000000				
LOGIPC(-1)	0.180973 (0.05301) [ 3.41378]				
LOGPIBH(-1)	-0.588740 (0.22567) [-2.60888]				
LOGPOP(-1)	6.093210 (0.68024) [ 8.95743]				
LOGTCH(-1)	2.104790 (0.29971) [ 7.02284]				
C	-101.1118				
R-squared	0.304499	0.170314	0.291321	0.998369	0.265336
Adj. R-squared	0.160602	-0.001345	0.144698	0.998032	0.113337

L'équation à long terme montre que la variable logipc affecte positivement le taux de pénétration de l'assurance en Algérie. Une variation de l'indice des prix de 1% engendre une augmentation de la demande d'assurance de 0,18%.

La variable logpibh est significative, ceci dit que le produit intérieur brut/ habitant, influence négativement le taux de pénétration de l'assurance, une augmentation de 1% de Pib/h engendre une diminution de 0.58% de la demande d'assurance.

Pour la variable logpop nous remarquons que la population urbaine influence positivement le taux de pénétration de l'assurance en Algérie, une variation de la population urbaine de 1% engendre une augmentation de la demande d'assurance de 6.09%.

Le taux de chômage influence positivement le taux de pénétration de l'assurance une variation de 1% de taux de chômage engendre une augmentation de la demande d'assurance de 2.10%.

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

### Estimation de la relation à court terme

Error Correction:	D(LOGTPEN)	D(LOGIPC)	D(LOGPIBH)	D(LOGPOP)	D(LOGTCH)
CointEq1	-0.082180 (0.02958) [-2.77800]	-0.172709 (0.23911) [-0.72231]	0.045003 (0.02903) [ 1.55004]	-0.001160 (0.00012) [-9.87692]	0.019901 (0.03419) [ 0.58207]
D(LOGTPEN(-1))	0.320912 (0.21568) [ 1.48788]	0.848986 (1.74332) [ 0.48699]	-0.296589 (0.21168) [-1.40110]	0.001076 (0.00086) [ 1.25639]	-0.559388 (0.24928) [-2.24400]
D(LOGIPC(-1))	0.005640 (0.02117) [ 0.26637]	-0.328852 (0.17113) [-1.92170]	0.008413 (0.02078) [ 0.40489]	0.000211 (8.4E-05) [ 2.50793]	-0.007603 (0.02447) [-0.31071]
D(LOGPIBH(-1))	0.087260 (0.21892) [ 0.39858]	1.595861 (1.76952) [ 0.90186]	0.146935 (0.21486) [ 0.68385]	0.000836 (0.00087) [ 0.96243]	-0.412660 (0.25303) [-1.63089]
D(LOGPOP(-1))	-8.120088 (3.44286) [-2.35853]	-17.73539 (27.8279) [-0.63733]	4.459896 (3.37901) [ 1.31988]	0.857545 (0.01367) [ 62.7398]	6.849445 (3.97917) [ 1.72132]
D(LOGTCH(-1))	0.335802 (0.17371) [ 1.93307]	0.792707 (1.40409) [ 0.56457]	-0.016124 (0.17049) [-0.09457]	0.000309 (0.00069) [ 0.44851]	-0.045603 (0.20077) [-0.22714]
C	0.262786 (0.12117) [ 2.16876]	0.422688 (0.97938) [ 0.43159]	-0.065552 (0.11892) [-0.55122]	0.004122 (0.00048) [ 8.56917]	-0.203446 (0.14004) [-1.45273]

Source : résultat obtenu à partir de logiciel Eviews 10

Pour qu'il y ait un retour vers l'équilibre (caractéristiques des MCE) il faut que le terme de rappel soit négatif. Cette condition est respectée pour notre estimation. En effet, le terme de rappel vers l'équilibre est égal à -0,082 pour l'équation de tlpén.

Pour l'équation à court terme, nous remarquons que la population urbaine (logpop), et le taux de chômage (logtch) sont les déterminants de la demande d'assurance en Algérie.

**6-Validation du modèle** du modèle, nous procédons au test d'auto corrélation et d'hétéroscédasticité.

#### 6-1 Test d'auto-corrélation des résidus

Nous appliquons le test d'auto-corrélation pour savoir si les erreurs ne sont pas auto corrélées, les résultats de ce test sont représentés dans le tableau suivant :

**Tableau n° 8: Test d'auto -corrélation des résidus**

VEC Residual Serial Correlation LM Tests		
Date: 06/26/19 Time: 22:30		
Sample: 1980 2017		
Included observations: 36		
Null hypothesis: No serial correlation at lag h		
Lag	LRE* stat	Prob.
1	27.68193	0.3227
2	17.92812	0.8454
3	20.12398	0.7403
4	33.11359	0.1283
5	15.75733	0.9219
6	25.53625	0.4327
7	24.32752	0.5005
8	24.53536	0.4886
9	35.62771	0.0774
10	21.09197	0.6875

**Source :** résultat obtenu à partir de logiciel Eviews 10

Le tableau ci-dessus nous montre que les erreurs sont indépendantes car les probabilités de commettre une erreur de première espèce est supérieures à la valeur critique de 5%.

### **6-2 Test d'hétéroscédasticité des résidus**

Ce test nous permet de savoir si les erreurs sont homoscédastique, ou l'hétéroscédasticité.

**H<sub>0</sub>** : modèle homoscédastique (prob > 0,05).

**H<sub>1</sub>** : modèle heteroxédastique (prob < 0,05)

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

---

**Tableau n° : 9 : teste d'heteroscédasticité**

VEC Residual Heteroskedasticity Tests (Levels and Squares)		
Date: 06/26/19 Time: 22:20		
Sample: 1980 2017		
Included observations: 36		
Joint test:		
Chi-sq	df	Prob.
198.7566	180	0.1608

**Source :** résultat obtenu à partir de logiciel Eviews 10

L'hypothèse d'homoscédasticité est acceptée dans la mesure où la probabilité de commettre une erreur est égale à 0,16 supérieur à 5%. Donc les estimations obtenues sont optimales.

D'une manière générale les différents tests économétriques effectués montrent qu'il y a absence d'auto-corrélation et d'homoscédasticité des erreurs, le modèle est bien un modèle stationnaire, donc nous pouvons dire qu'économétriquement notre modèle VECM est un modèle valide.

### 7-Test de causalité

La causalité en sens de Granger est cette analyse déterminer les relations causales entre les variables, par les hypothèses

$H_0$  : ne cause pas au sens de Granger (prob > 0,05).

$H_1$  : cause au sens de Granger (prob < 0,05).

Les résultats du test de causalité au sens de Granger montrent l'existence d'une seule relation bidirectionnelle entre le taux de chômage et la population urbaine au seuil de 5% pour la période étudié ou ( $p = 0,0340$ ), cela signifie que l'augmentation de la population urbaine engendre une augmentation de taux de chômage.

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

**Tableau n° : 10 : test de causalité au sens de granger**

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 06/21/19 Time: 18:30

Sample: 1980 2017

Lags: 2

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
DLOGIPC does not Granger Cause DLOGTPEN	35	0.72094	0.4945
DLOGTPEN does not Granger Cause DLOGIPC		0.01020	0.9899
DLOGPIBH does not Granger Cause DLOGTPEN	35	0.23053	0.7955
DLOGTPEN does not Granger Cause DLOGPIBH		1.08415	0.3511
LOGPOP does not Granger Cause DLOGTPEN	35	0.22445	0.8003
DLOGTPEN does not Granger Cause LOGPOP		0.63264	0.5381
LOGTCH does not Granger Cause DLOGTPEN	35	0.38953	0.6808
DLOGTPEN does not Granger Cause LOGTCH		1.38073	0.2669
DLOGPIBH does not Granger Cause DLOGIPC	35	0.85930	0.4336
DLOGIPC does not Granger Cause DLOGPIBH		0.93503	0.4037
LOGPOP does not Granger Cause DLOGIPC	35	0.46179	0.6346
DLOGIPC does not Granger Cause LOGPOP		0.14931	0.8619
LOGTCH does not Granger Cause DLOGIPC	35	0.72162	0.4942
DLOGIPC does not Granger Cause LOGTCH		0.14513	0.8655
LOGPOP does not Granger Cause DLOGPIBH	35	1.66337	0.2065
DLOGPIBH does not Granger Cause LOGPOP		0.24918	0.7810
LOGTCH does not Granger Cause DLOGPIBH	35	1.62299	0.2142
DLOGPIBH does not Granger Cause LOGTCH		0.04591	0.9552
LOGTCH does not Granger Cause LOGPOP	36	87.8928	2.E-13
LOGPOP does not Granger Cause LOGTCH		3.77874	0.0340

**Source :** résultat obtenu à partir de logiciel Eviews 10

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

### 8-Décomposition de la variance

Tableau n° : 11 : La variance de l'erreur de prévision de logpen

Period	S.E.	DLOGTPEN	DLOGIPC	DLOGPIBH	LOGPOP	LOGTCH
1	0.103356	100.0000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000
2	0.112318	96.00259	2.694366	0.006898	0.292797	1.003353
3	0.116743	90.08199	7.316776	0.931932	0.304482	1.364819
4	0.118415	89.71717	7.482746	1.006339	0.297062	1.496687
5	0.119226	88.50806	8.406871	1.090346	0.296662	1.698061
6	0.119362	88.49180	8.393955	1.088678	0.303161	1.722407
7	0.119476	88.39971	8.392125	1.103743	0.302743	1.801676
8	0.119530	88.33722	8.397620	1.105386	0.302531	1.857243
9	0.119546	88.31752	8.395362	1.114185	0.304713	1.868225
10	0.119553	88.30792	8.395308	1.118767	0.307662	1.870339

Les résultats obtenus indiquent qu'à la première année la variance de l'erreur de prévision du dlogtpen est due à 100 % à ses propres innovations, et les innovations des variables explicatives n'ont aucun impact au cours de cette première année.

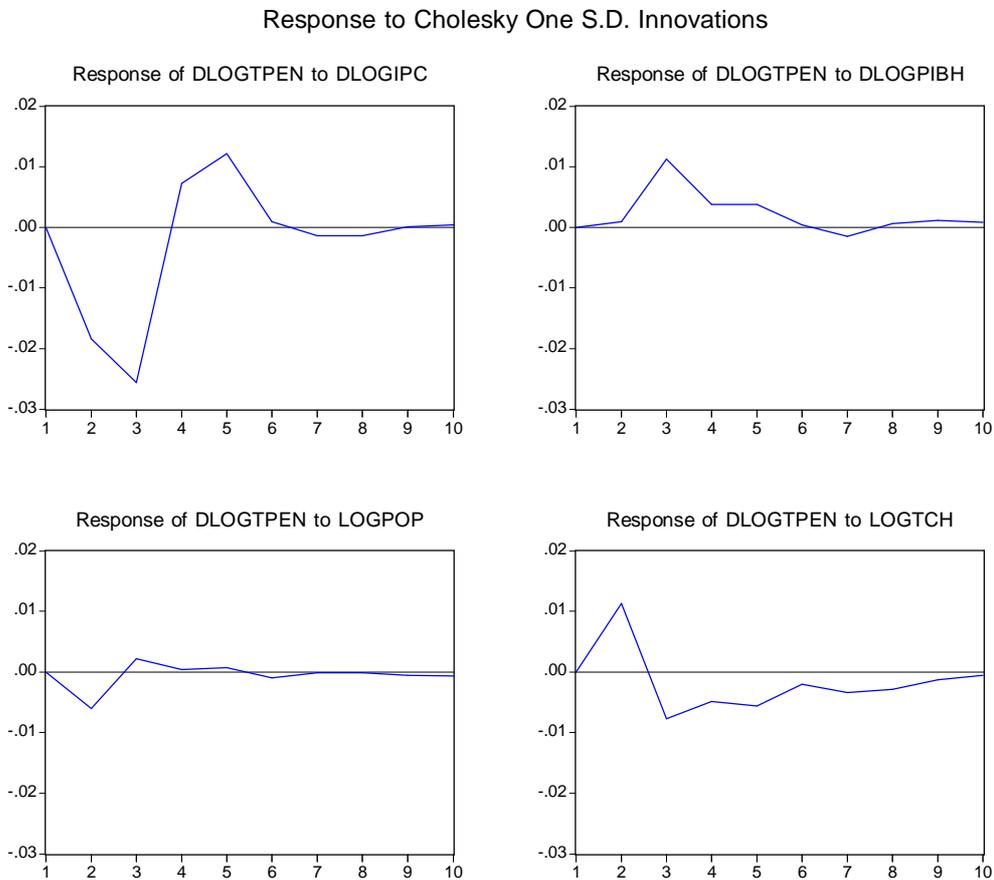
En effet pour la deuxième période, la variance de l'erreur de prévision de dlogtpen est due à ses propres innovations à hauteur de 96 %, à l'innovation du taux d'inflation à hauteur de 2.69 %, à l'innovation du pib par habitant à hauteur de 0.006%, à l'innovation de la population urbaine à hauteur de 0.29 % et à l'innovation du taux de chômage à hauteur de 1%.

Pour la dixième période, on remarque que la variance de l'erreur de prévision de dlogtpen est due pour 88.30%, à l'innovation du taux d'inflation à hauteur de 8.39%, à l'innovation du pib par habitant à hauteur de 1.12%, à l'innovation de la population urbaine à hauteur de 0.30 % et à l'innovation du taux de chômage à hauteur de 1.87%.

Cependant, l'analyse de la décomposition de variation de dlogtpen montre que la taux d'inflation a une influence sur la variance du taux de pénétration.

## 9-Les fonctions de réponses impulsionnelles

**Figure n° 7 : Réponses impulsionnelles (analyse)**



Les résultats obtenus sur l'effet des différents variables explicatives sur le taux de pénétration sont :

- Le choc de taux d'inflation (IPC) à un effet négatif sur le taux de pénétration durant les périodes 1, 2, 3, 7, 8, 9, et un effet positif durant les périodes 4, 5, 6, puis un effet stable dans la période 10.
- Le choc de PIB / h, à un choc positif sur le taux de pénétration durant les périodes de 1,2,3, 4, 5, 9,10, est aussi un effet négatif durant les périodes 7,8.
- Le choc de la population urbaine (POP), sur le taux de pénétration, et un effet négatif durant les périodes 1,2,3,6,10, puis un effet positif durant les périodes 4,5 est devient stable par la suit durant les périodes,7,8,9.
- Le choc de taux de chômage (tch), sur le taux de pénétration, à un effet positif durant les périodes 1,2, est un effet négatif durant les périodes 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

## Chapitre III Etude économétrique des déterminants de la demande d'assurance en Algérie 1980-2017

---

### Conclusion

L'objectif de ce chapitre était d'étudier empiriquement les déterminants de la demande de consommation d'assurance en Algérie pour la période entre 1980-2017. Pour ce faire, nous avons utilisé le modèle VECM à travers l'estimation de la relation à court et long terme.

Les résultats obtenus ont montré que p la demande d'assurance en Algérie est affectée positivement par la population urbaine et le taux de chômage. Alors que le PIB par habitant affecte négativement la demande d'assurance. De plus, nous n'avons trouvé aucun effet de la variable indice des prix à la consommation. L'hypothèse faite au départ pour cette variable est un effet négatif, cependant, dans notre estimation le résultat était totalement opposé. Ce résultat peut être expliqué par l'illusion monétaire.

# **Conclusion générale**

## Conclusion Générale

---

L'assurance est un secteur très important pour l'économie nationale soit par rapport à rôle sociale, par la protection le patrimoine des personnes et favorises l, investissement.

En Algérie, le secteur assurantiel souffre d'un taux de pénétration très faible. Sa contribution au PIB national est très maigre, malgré les différentes réformes qui visaient son intégration dans les rouages de l'économie. En plus du taux de pénétration, la densité d'assurance, qui représente le montant moyen dépensé par un individu pour l'assurance, est minime. C'est ce que nous a poussé à s'interroger sur les déterminants de la demande d'assurance en Algérie.

La réponse à la problématique est traité d'une manière empirique dans le troisième chapitre. Nous avons optés pour certaines variables économiques, à savoir, le taux d'inflation, le taux de chômage, le PIB par habitant et le taux d'urbanisation comme variable démographique. L'étude porte sur une période allant de 1980 à 2017. Nous avons utilisé pour cela des séries de données annuelles. Le choix de la méthode d'estimations n'était pas aléatoire, en effet, l'étude des racines unitaires des séries de variables ont démontré que toutes les séries sont intégrées du même ordre, en plus, le test de la trace qui a révélé l'existence de plusieurs possibilités de relations de cointégration, nous a pousser à procéder à une estimation VECM.

Les résultats de l'étude ont démontré que l'indice des prix à la consommation et la population urbaine, et produit intérieure brut par habitant, et le taux de chômage sont les variables qui influencent sur le taux de pénétration de l'assurance. Ce résultat est vérifié dans la relation à long terme et dans celle du court terme.

Le résultat obtenu confirme qu'une partie de l'hypothèse posé au début du travail, du moment que, les variables économiques étaient significatives. Le revenu (PIB par habitant) influence la demande d'assurance en Algérie. La population urbaine (pop) Le taux de chômage. Ces résultats indiquent que il existe d'autre facteurs que économique qui déterminer la demande d'assurance en Algérie.

# **BIBLIOGRAPHIE**

# BIBLIOGRAPHIE

## Memoires:

- -Sadi NH, l'évolution du secteur des assurances en Algérie, depuis l'indépendance, Colloque international Algérie : cinquante ans d'expérience de développement état – Economie – Société .2015/2016.
- -Oubaziz. S : les reformes institutionnel dans le secteur des assurances .Cas de l'industrie assurancielle Algérienne mémoire de magister, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.2012
- Mezdad L., “Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale”, mémoire du magistère en science économique, Option MFB Université de Bejaia,
- <sup>1</sup> SADIT- NOUR.H.” Le secteur de l'assurance et le développement économique. Une approche empirique comportement des PME Algériennes face au risque thèse du doctorat en sciences économiques. Option gestion du développement, université Bejaia, 2015/2016.

## Dictionnaires

- HEMARD..J. « Théories est. Pratique des assurances terrestres » Paris Dalloz 02, 1924.
- SAINRAPT. Christian.”Dictionnaire General de l'Assurance” .Arcature, 91130 Ris - Orange. 1996
- JAMES. Landel “ Lexique des termes d'assurance” Editions l'argus;2000
- COULIBAUT.francois.ELAISHBENG.constant. Les grands Principes de l'assurance, Paris: 10 Editions l'argus 2011.

## Revues article et communication :

- Karim Abboura : « le l contrôle de la solvabilité des compagnies d'assurances algériennes »colloque international sur : Les sociétés d'Assurances Takaful et les sociétés d'assurances Traditionnelles entre la théorie et L'expérience pratique Laboratoire partenariat et investissement dans les PME/PMI dans l'espace Eurmo-Maghrébin, et la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, Sétif les 25-26 avril 2011
- Coulibault. F. Latrasse. .M. Eliashberg. C. « Les grands Principes de l'assurance », Paris: 10 Éditions, l'Argus paris 2011.
- Sulla. D, Full , M, « Les déterminants de la consommation d'assurance vie, le cas de l'UEMOA/[www.ecoasso.org](http://www.ecoasso.org) / vue le (08/06/2019)

- Christian. Ferry. (1977) « l'approche empirique de la demande d'assurance vie''/ [www.jstor.org/](http://www.jstor.org/) consulté le (08/06/2019).
- Sulla .D, Full , M ” Les déterminants de la consommation d'assurance vie.cas de l'UEMOA”. Année 2015.[www.ecoasso.org/articles/consulté](http://www.ecoasso.org/articles/consulté) le (28/05/2019).

### **Lois et textes réglementaire:**

- Article 15 de l'ordonnance 95-07
- Article 60 de l'ordonnance n°06-04 du février 2006
- Loi 06-04 du 20 février 2006
- Ordonnance 95-07du janvier 1995

### **Site internet:**

- -[www.sna.dz](http://www.sna.dz)
- <http://www.atlasmag.net>
- SWISS RE, sigma N°3 (2017)
- <sup>11</sup>Christian. Ferry. (1977). « L'approche théorique de la demande d'assurance vie ». [www.jstor.org](http://www.jstor.org/) vue (08/06/2019)

## **Liste des Tableaux**

**Tableau n°01** : Taux de pénétration du secteur assurantiel algérien de 2005 à 2017

**Tableau n°02** : comparaison du taux de pénétration en Algérie avec certains pays africains en 2017

**Tableau n°03** : Densité moyenne d'assurance en 2018 en dollar américain

**Tableau n°04** : les résultats du test ADF sur les variables

**Tableau n°05** : critères d'Akaike (AIC) et de Swars (SC)

**Tableau n°06** : test de la trace

**Tableau n°07** : L'estimation du modèle VECM

**Tableau n°08** : Test d'auto -corrélation des résidus

**Tableau n°09** : teste d'heteroxédasticité

**Tableau n°10** : test de causalité au sens de granger

**Tableau n°11** : La variance de l'erreur de prévision de logpen

## Liste des figures

**Figure n° 01 :** Evolution du chiffre d'affaires du secteur Assurance de 2002 à 2017 en termes réel et en terme nominal

**Figure n°02 :** Densité d'assurance durant la période de libéralisation, en dinars, de 2004 a 2017

**Figure n°03 :** Evolution de la production des Assurance de dommage et de personne de 1995 a 2018 en %.

**Figure n°04 :** Evolution du chiffre d'affaires par branches en Algérie en 2018

**Figure n°05:** Production par type de société en Algérie

**Figure n° 06 :** Réponses impulsio-nnelles (analyse)

# Annexes

## Annexes N° 1 : La base de données

Année	IPC	population URB	PIB/HB en millier	taux chômage	taux pénétration
1980	9,517824498	8420028	8403,268008	15.80	1,176994004
1981	14,65484264	8858976	9597,032998	14.40	1,196332556
1982	6,54250963	9321410	10089,57084	15.00	1,382497583
1983	5,96716393	9805134	11008,89477	14.30	1,416073445
1984	8,116397955	10307407	12222,60893	16.50	1,434646714
1985	10,48228704	10824413	12908,85591	16.90	1,366096794
1986	12,37160917	11355685	12886,55851	18.40	1,446966698
1987	7,441260913	11892457	13533,79851	20.10	1,433998249
1988	5,911544964	12421409	14212,23302	21.80	1,754420274
1989	9,304361258	12956681	16759,26451	18.10	1,571166919
1990	16,65253439	13496456	21449,21777	19.80	1,156229724
1991	25,88638693	14039539	31802,72325	20,60000038	0,951895114
1992	31,66966191	14584560	38563,56996	24,37999916	0,818975937
1993	20,54032612	15126562	41963,18752	26,22999954	0,86246829
1994	29,04765612	15661352	52587,50098	27,73999977	0,844135378
1995	29,77962649	16185540	68868,65172	31,84000015	0,826821637
1996	18,67907586	16698037	87381,03921	28,61800003	0,775750031
1997	5,733522754	17198083	93024,22084	25,43000031	0,748138215
1998	4,950161638	17689675	93305,81184	26,91900063	0,779049638
1999	2,645511134	18188015	105253,7978	28,44799995	0,694601939
2000	0,339163189	18684937	132233,1594	29,77000046	0,66342185
2001	4,225988349	19180228	133802,6288	27,29999924	0,716768667
2002	1,418301923	19677273	141358,5511	25,89999962	0,797397572
2003	4,268953958	20182205	162091,0965	23,71999931	0,733948937
2004	3,961800303	20703617	187295,5045	17,64999962	0,668108068
2005	1,382446567	21248009	227165,4974	15,27000046	0,619279196
2006	2,311499185	21818169	251692,1425	12,27000046	0,595941014
2007	3,678995747	22414414	272678,2983	13,78999996	0,66293377
2008	4,858590628	23041887	316795,0939	11,32999992	0,738216359
2009	5,737060361	23700349	281060,5299	10,15999985	0,832340409
2010	3,911061955	24393852	332014,0763	9,960000038	0,730682247
2011	4,524211505	25124194	396228,8195	9,960000038	0,678837161
2012	8,891450911	25888503	431498,2702	10,97000027	0,721153455
2013	3,25423911	26674438	434234,3096	9,819999695	0,781720521
2014	2,916926921	27465760	440479,1228	10,20699978	0,813156564
2015	4,784447007	28248180	419163,4141	11,20600033	0,82
2016	6,397694803	29016679	431588,5967	10,20199966	0,82
2017	5,59111591	29770548	450022,9488	11,99600029	0,72

Source. : La banque mondiale

## Annexe N° 02 : La stationnarité pour la Série logipc Modèle (03)

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGIPC)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:43  
 Sample (adjusted): 1981 2017  
 Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGIPC(-1)	-0.411077	0.139763	-2.941246	0.0058
C	1.029422	0.433458	2.374907	0.0233
@TREND("1980")	-0.015064	0.012186	-1.236193	0.2249
R-squared	0.203112	Mean dependent var		-0.014378
Adjusted R-squared	0.156236	S.D. dependent var		0.766183
S.E. of regression	0.703790	Akaike info criterion		2.212932
Sum squared resid	16.84091	Schwarz criterion		2.343547
Log likelihood	-37.93925	Hannan-Quinn criter.		2.258980
F-statistic	4.332978	Durbin-Watson stat		2.209225
Prob(F-statistic)	0.021074			

## Annexe N° 03 : La stationnarité pour la Série logipc Modèle (02)

Null Hypothesis: LOGIPC has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.651730	0.0921
Test critical values:		
1% level	-3.621023	
5% level	-2.943427	
10% level	-2.610263	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGIPC)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:45  
 Sample (adjusted): 1981 2017  
 Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGIPC(-1)	-0.332058	0.125223	-2.651730	0.0120
C	0.597582	0.258548	2.311294	0.0268
R-squared	0.167295	Mean dependent var		-0.014378
Adjusted R-squared	0.143503	S.D. dependent var		0.766183
S.E. of regression	0.709081	Akaike info criterion		2.202844
Sum squared resid	17.59784	Schwarz criterion		2.289920
Log likelihood	-38.75261	Hannan-Quinn criter.		2.233542
F-statistic	7.031671	Durbin-Watson stat		2.302347
Prob(F-statistic)	0.011951			

## En différence

Null Hypothesis: D(LOGIPC) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.542663	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
Dependent Variable: D(LOGIPC,2)  
Method: Least Squares  
Date: 06/21/19 Time: 17:46  
Sample (adjusted): 1982 2017  
Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGIPC(-1))	-1.359848	0.159183	-8.542663	0.0000
C	-0.030737	0.121933	-0.252081	0.8025
R-squared	0.682175	Mean dependent var		-0.015732
Adjusted R-squared	0.672827	S.D. dependent var		1.278908
S.E. of regression	0.731523	Akaike info criterion		2.266576
Sum squared resid	18.19428	Schwarz criterion		2.354550
Log likelihood	-38.79837	Hannan-Quinn criter.		2.297281
F-statistic	72.97709	Durbin-Watson stat		2.007749
Prob(F-statistic)	0.000000			

#### Annexe N° 4 : test a stationnarité pou la Série logpibh Modèle (03)

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
Dependent Variable: D(LOGPIBH)  
Method: Least Squares  
Date: 06/21/19 Time: 17:48  
Sample (adjusted): 1981 2017  
Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGPIBH(-1)	-0.001626	0.072027	-0.022575	0.9821
C	0.166224	0.638338	0.260401	0.7961
@TREND("1980")	-0.002124	0.009183	-0.231350	0.8184
R-squared	0.063219	Mean dependent var		0.107586
Adjusted R-squared	0.008114	S.D. dependent var		0.100267
S.E. of regression	0.099859	Akaike info criterion		-1.692506
Sum squared resid	0.339043	Schwarz criterion		-1.561891
Log likelihood	34.31137	Hannan-Quinn criter.		-1.646458
F-statistic	1.147253	Durbin-Watson stat		1.308688
Prob(F-statistic)	0.329493			

## Annexe N° 5 : test a stationnarité pou la Série logpibh Modèle (02)

Null Hypothesis: LOGPIBH has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.517652	0.5137
Test critical values:		
1% level	-3.621023	
5% level	-2.943427	
10% level	-2.610263	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGPIBH)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:49  
 Sample (adjusted): 1981 2017  
 Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGPIBH(-1)	-0.018054	0.011896	-1.517652	0.1381
C	0.310486	0.134670	2.305523	0.0272
R-squared	0.061744	Mean dependent var		0.107586
Adjusted R-squared	0.034937	S.D. dependent var		0.100267
S.E. of regression	0.098500	Akaike info criterion		-1.744987
Sum squared resid	0.339577	Schwarz criterion		-1.657911
Log likelihood	34.28227	Hannan-Quinn criter.		-1.714289
F-statistic	2.303268	Durbin-Watson stat		1.285682
Prob(F-statistic)	0.138084			

## En différence

Null Hypothesis: D(LOGPIBH) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.867497	0.0054
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGPIBH,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:49  
 Sample (adjusted): 1982 2017  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGPIBH(-1))	-0.616296	0.159353	-3.867497	0.0005
C	0.064903	0.023583	2.752134	0.0094
R-squared	0.305521	Mean dependent var		-0.002528
Adjusted R-squared	0.285095	S.D. dependent var		0.112684
S.E. of regression	0.095276	Akaike info criterion		-1.810119
Sum squared resid	0.308637	Schwarz criterion		-1.722146
Log likelihood	34.58214	Hannan-Quinn criter.		-1.779414
F-statistic	14.95754	Durbin-Watson stat		1.885265
Prob(F-statistic)	0.000473			

## Annexe N° 6 : test a stationnarité pou la Série Logpop Modèle( 03)

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGPOP)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/24/19 Time: 18:32  
 Sample (adjusted): 1990 2017  
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGPOP(-1)	-0.014618	0.008788	-1.663434	0.1157
D(LOGPOP(-1))	1.452673	0.252147	5.761209	0.0000
D(LOGPOP(-2))	-0.485423	0.373808	-1.298592	0.2125
D(LOGPOP(-3))	-0.028718	0.273045	-0.105178	0.9175
D(LOGPOP(-4))	-0.107633	0.271602	-0.396288	0.6971
D(LOGPOP(-5))	0.172225	0.267823	0.643055	0.5293
D(LOGPOP(-6))	-0.024564	0.267956	-0.091673	0.9281
D(LOGPOP(-7))	0.000795	0.264053	0.003010	0.9976
D(LOGPOP(-8))	-0.133426	0.250418	-0.532813	0.6015
D(LOGPOP(-9))	-0.006628	0.162540	-0.040778	0.9680
C	0.243475	0.141601	1.719438	0.1048
@TREND("1980")	0.000308	0.000268	1.151546	0.2664
R-squared	0.998239	Mean dependent var		0.029711
Adjusted R-squared	0.997028	S.D. dependent var		0.004387
S.E. of regression	0.000239	Akaike info criterion		-13.54150
Sum squared resid	9.15E-07	Schwarz criterion		-12.97055
Log likelihood	201.5809	Hannan-Quinn criter.		-13.36695
F-statistic	824.3933	Durbin-Watson stat		1.872391
Prob(F-statistic)	0.000000			

### Annexe N° 7 : test a stationnarité pou la Série Logpop Modèle ( 02)

Null Hypothesis: LOGPOP has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 9 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.690040	0.0883
Test critical values:		
1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

### Annexe N° 8 : test a stationnarité pou la Série Logpop Modèle(01)

Null Hypothesis: LOGPOP has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 9 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	1.359047	0.9525
Test critical values:		
1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(LOGPOP) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 9 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.973619	0.0480
Test critical values:		
1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

## Annexe N° 9 : test à stationnarité pou la Série logtch Modèle(03)

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGTCH)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/24/19 Time: 18:35  
 Sample (adjusted): 1982 2017  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGTCH(-1)	-0.093333	0.059055	-1.580442	0.1238
D(LOGTCH(-1))	0.105108	0.179861	0.584385	0.5631
C	0.334198	0.194014	1.722545	0.0946
@TREND("1980")	-0.003729	0.002190	-1.702370	0.0984
R-squared	0.116322	Mean dependent var		-0.006939
Adjusted R-squared	0.033478	S.D. dependent var		0.117507
S.E. of regression	0.115524	Akaike info criterion		-1.374243
Sum squared resid	0.427063	Schwarz criterion		-1.198296
Log likelihood	28.73637	Hannan-Quinn criter.		-1.312833
F-statistic	1.404100	Durbin-Watson stat		1.989076
Prob(F-statistic)	0.259568			

## Annexe N° 10 : test à stationnarité pou la Série logtch Modèle(2)

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGTCH)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/24/19 Time: 18:36  
 Sample (adjusted): 1982 2017  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGTCH(-1)	-0.045871	0.053536	-0.856826	0.3977
D(LOGTCH(-1))	0.163114	0.181612	0.898145	0.3756
C	0.126341	0.155051	0.814830	0.4210
R-squared	0.036293	Mean dependent var		-0.006939
Adjusted R-squared	-0.022114	S.D. dependent var		0.117507
S.E. of regression	0.118800	Akaike info criterion		-1.343103
Sum squared resid	0.465740	Schwarz criterion		-1.211143
Log likelihood	27.17585	Hannan-Quinn criter.		-1.297045
F-statistic	0.621378	Durbin-Watson stat		2.034950
Prob(F-statistic)	0.543371			

## Annexe N° 11 : test a stationnarité pou la Série logtch Modèle( 1)

Null Hypothesis: LOGTCH has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.381396	0.5398
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(LOGTCH) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.914782	0.0048
Test critical values:		
1% level	-2.632688	
5% level	-1.950687	
10% level	-1.611059	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

## Annexe N° 12 : test a stationnarité pou la Série logtpen Modèle ( 03 )

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGTPEN)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:57  
 Sample (adjusted): 1982 2017  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGTPEN(-1)	-0.209119	0.086573	-2.415527	0.0216
D(LOGTPEN(-1))	0.456290	0.165573	2.755827	0.0096
C	0.057426	0.044812	1.281501	0.2092
@TREND("1980")	-0.004612	0.002488	-1.853776	0.0730
R-squared	0.243497	Mean dependent var	-0.014105	
Adjusted R-squared	0.172574	S.D. dependent var	0.104493	
S.E. of regression	0.095050	Akaike info criterion	-1.764392	
Sum squared resid	0.289103	Schwarz criterion	-1.588445	
Log likelihood	35.75905	Hannan-Quinn criter.	-1.702982	
F-statistic	3.433293	Durbin-Watson stat	1.836378	
Prob(F-statistic)	0.028451			

## Annexe N° 13 : test a stationnarité pou la Série logtpen Modèle ( 02 )

Null Hypothesis: LOGTPEN has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.090550	0.7093
Test critical values:		
1% level	-3.621023	
5% level	-2.943427	
10% level	-2.610263	

\*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
 Dependent Variable: D(LOGTPEN)  
 Method: Least Squares  
 Date: 06/21/19 Time: 17:58  
 Sample (adjusted): 1981 2017  
 Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGTPEN(-1)	-0.061554	0.056443	-1.090550	0.2829
C	-0.019595	0.017877	-1.096119	0.2805
R-squared	0.032863	Mean dependent var	-0.013283	
Adjusted R-squared	0.005231	S.D. dependent var	0.103153	
S.E. of regression	0.102882	Akaike info criterion	-1.657921	
Sum squared resid	0.370468	Schwarz criterion	-1.570845	
Log likelihood	32.67155	Hannan-Quinn criter.	-1.627223	
F-statistic	1.189300	Durbin-Watson stat	1.293298	
Prob(F-statistic)	0.282922			

#### Annexe N° 14 : test a stationnarité pou la Série logtpen Modèle ( 01)

Null Hypothesis: LOGTPEN has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.034837	0.2651
Test critical values:		
1% level	-2.632688	
5% level	-1.950687	
10% level	-1.611059	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(LOGTPEN) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.047055	0.0002
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

## Annexe N° 15 : Ordre sélection

VAR Lag Order Selection Criteria

Endogenous variables: LOGTPEN LOGTCH LOGPOP LOGPIBH LOGIPC

Exogenous variables: C

Date: 06/24/19 Time: 18:41

Sample: 1980 2017

Included observations: 34

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-15.44952	NA	2.29e-06	1.202913	1.427378	1.279462
1	265.5897	462.8882	6.72e-13	-13.85822	-12.51143	-13.39893
2	342.3127	103.8017*	3.55e-14	-16.90075	-14.43164*	-16.05871
3	371.7531	31.17220	3.62e-14	-17.16195	-13.57051	-15.93717
4	419.3194	36.37423	1.81e-14*	-18.48938*	-13.77562	-16.88185*

## TABLE DES MATIERS

<b>Introduction générale</b> .....	1
<b>Chapitre 1 : généralité sur les assurances</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	3
<b>Section 1 : généralité sur les assurances</b> .....	3
1-définition de l'assurance.....	3
2- les éléments d'une opération d'assurance.....	4
2-1 la mutualité.....	5
2-2 le risque.....	5
2-3 la prime.....	5
2-4 la prestation.....	5
3- les types de l'assurance.....	6
3-1 Classification juridique .....	6
3-1-1 Assurance dommage.....	6
3-1-2 Assurance responsabilité civile.....	6
3-1-3 Assurance de personne.....	6
3-2 Classification technique de l'assurance.....	7
3-2-1 Assurance gérée en répartition .....	7
3-2-2 Assurance gérée par capitalisation .....	7
4- le rôle des assurances.....	7
4-1 le rôle économique de l'assurance .....	8
4-2 le rôle social de l'assurance .....	8
<b>Section 2 : les déterminants de la consommation d'assurance</b> .....	9
1 – Revue de littérature sur demande d'assurance .....	9
1-2 Revue de littérature théorique sur la demande d'assurance .....	9
1-3 Revue de littérature empirique sur la demande d'assurance .....	10
2- les déterminants de la demande d'assurance.....	11

2-1 les factures économiques.....	11
2-1-1 le revenu.....	11
2-1-2 le prix de l'assurance.....	12
2-1-3 l'inflation.....	12
2-1-4 taux d'intérêt .....	12
2-1-5 le marché de travail.....	12
2-2 les factures démographiques.....	13
2-2-1 taux d'urbanisation.....	13
2-2-2 l'espérance de vie.....	13
2-2-3 la structure démographique.....	13
2-3 les factures socioculturel.....	13
2-3-1 le niveau d'instruction.....	13
2-3-2 la religion.....	14
2-4 les factures structurel.....	14
2-4-1 le secteur financier.....	14
2-4-2 la sécurité sociale.....	14
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 2 : le secteur des assurances en Algérie .....</b>	<b>16</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>16</b>
<b>Section 1 : évolution historique du marché algérien des assurances.....</b>	<b>16</b>
1-1 la période coloniale.....	16
1-2 l'étape de transition de 1962 a 1965.....	17
1-3 L'étape de monopole de l'état (de 1966 a 1995).....	17
1-4 La période de libéralisation (de 1995 a nos jours).....	18
2- intervenants sur le marché algérien des assurances .....	18
1-5 ministère des finances .....	19
1-6 Les institutions autonomes.....	19
2.2.1 Le conseil national des assurances (CNA).....	20
2.2.2 La commissio de supervision des assurances(CSA).....	20

2.2.3 La central des risques (CR).....	21
3- les assurances des risques .....	21
3-1 L'assurance directe .....	21
3-2 Les mutuelles d'assurances.....	23
3-3 Les compagnes d'assurance spécialisée .....	23
4- les agents généraux.....	23
5- les banques.....	24
6.-les courtiers .....	24
<b>Section 2 : évolution du marché algérien des assurances après 2000.....</b>	<b>24</b>
1-1 Taux de pénétration des assurances dans PIB.....	27
1-2 La densité d'assurance .....	28
1-3 Le chiffre d'affaire .....	29
<b>Chapitre 3 études économétriques sur la demande d'assurance en Algérie .....</b>	<b>33</b>
<b>Section 1 : Approche théorique sur l'économétrie .....</b>	<b>33</b>
1- Les différents outils statistiques utilisés .....	33
2- Détermination de nombre de retard.....	33
3- La causalité.....	33
3-1 la causalité au sens de granger.....	33
4- Le modèle VECM.....	33
<b>SECTION 2 : études économétrique sur les déterminants de la consommation d'assurance en Algérie de 1980-2017.....</b>	<b>33</b>
<b>1 –Présentation des variables.....</b>	<b>33</b>
2 Etude de la stationnarité des séries .....	34
3Détermination du nombre de retards p.....	35
4 Test de Johnson.....	36
5 Estimation du model VECM.....	36
6Validation du modèle .....	37
6-1Test d'onto-corrélation .....	38
6-2 tests d'hétéroscédaticité des résidus .....	38
7Test de causalité.....	49

8	Décomposition de la variance .....	41
9	Les fonctions de réponse impulsionnelles.....	42
	<b>Conclusion général</b> .....	45
	<b>Bibliographie</b> .....	
	<b>Liste des tables</b> .....	
	<b>Liste des figures</b> .....	
	<b>Liste des graphes</b> .....	
	<b>Annexe</b> .....	

# Résumé

L'assurance joue un rôle primordial dans les activités économiques. C'est ce qui explique le poids et la place qu'occupe le secteur des assurances dans l'économie moderne. L'Algérie semble encore accumuler un retard important dans ce domaine. Ce secteur tarde à se développer en Algérie malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics notamment par la promulgation de la loi 06/04 du 20/02/2006 modifiant et complétant l'ordonnance 95/07/ du 25/01/1995 relative aux assurances qui exige la séparation entre l'assurance de personne et l'assurance dommage.

Notre objectif à travers ce mémoire est d'étudier le déterminant de la demande d'assurance en Algérie pour la période (1980-2017). Pour ce faire, avons eu recours à l'économétrie basée sur le modèle VCEM. Nos résultats indiquent que la variation de taux de pénétration est expliquée par le taux d'inflation. Et même les autres variables, PIB par habitant, le taux de chômage et le taux d'urbanisation constituent des déterminants de la demande d'assurance en Algérie.

**Mots Clés :** Assurance, chômage, taux de pénétration, population urbaine, inflation, VECM.

## Abstract

The insurance plays a primary role in the economy activities. That is what explains the importance and the great place which the sector of insurance occupies in the modern economy, Algeria seem to have accumulate a significant delay in this domain. The sector of insurance is slow to develop in Algeria in spite of the efforts made by the public authorities especially after the extension of the law 06/04 dated in 20/02/2006 amending and supplementing the order 94/07 dated in 25/01/1995. On the insurance which requires the separation between personal insurance and damage insurance. Our aim through this memory is to study the determinant of demand for insurance in Algeria during the period (1980-2017) to do this, we used econometrics based on the model VCEM. Our results indicate that the change in penetration rate is explained by the rate of inflation even the other variables, PIB per inhabitant. Unemployment rate and the rate of urbanization are determinants of demand for insurance in Algeria.

**Key word:** Insurance, unemployment, penetration rate, urban population, inflation, VECM.